

RTp 122 m

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DES

CINQ ACADÉMIES

DU VENDREDI 25 OCTOBRE 1929

PRÉSIDIÉE PAR

M. LOUIS MANGIN

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

ASSISTÉ DE

MM. RENÉ DOUMIC, RENÉ DUSSAUD, LOUIS CORDONNIER

GEORGES TEISSIER

DÉLÉGUÉS DES ACADÉMIES

FRANÇAISE, DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, DES BEAUX-ARTS

ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ET DE M. ALFRED LACROIX

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

SECRÉTAIRE ACTUEL DU BUREAU DE L'INSTITUT

ORDRE DES LECTURES

Discours du Président des Cinq Académies de l'Institut.

I

Rapports sur le concours de 1929, pour le prix fondé par M. DE VOLNEY, et sur l'emploi des arrérages des fondations Debrousse, Gas et Forestier.



2° *Les derniers jours de Valentine Visconti, duchesse d'Orléans*, par M. ALFRED COVILLE, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;

3° *Une première au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par M. ADOLPHE BOSCHOT, délégué de l'Académie des Beaux-Arts ;

4° *Pour le centenaire de Jean Gerson*, par M. le Baron ERNEST SEILLIÈRE, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques ;

5° *La mort de Buckingham*, par M. le duc DE LA FORCE, délégué de l'Académie française.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DES  
CINQ ACADEMIES

DU VENDREDI 25 OCTOBRE 1929

---

DISCOURS

DE

M. LOUIS MANGIN

PRÉSIDENT

---

MESSIEURS,

En cette séance solennelle où sont réunies toutes les disciplines de l'activité humaine, la tradition impose à votre Président la mission de saluer la mémoire de ceux qui nous ont quittés et de rappeler leurs œuvres fondamentales, mission à la fois douloureuse et redoutable, car, jalonnée par nos pertes, la route est longue cette année, et j'aurai besoin de toute votre indulgence pendant l'exposé que je vais développer devant vous.

L'Académie française a perdu le Maréchal Foch, qui appartenait aussi à l'Académie des Sciences en qualité de

membre libre. Avec Foch nous revivons la tragique et grandiose épopée qui a libéré la France et le monde de l'hégémonie allemande; son souvenir est encore vivant dans toutes les mémoires.

La victoire rappelait à l'illustre soldat les tristes souvenirs de 1870, où après avoir assisté à la débandade des troupes refluant de la frontière vers l'intérieur dans un désordre inexprimable, il s'engagea pour la durée de la guerre. Sorti caporal, il apprit que le collège de Saint-Clément à Metz, où il avait commencé ses études, avait rouvert ses portes; il résolut d'y préparer l'École Polytechnique. Là, il eut à subir en silence, ainsi que ses camarades, les brimades que les soldats allemands logés dans le collège, ne leur ménageaient pas. Cruelle situation dont Foch souffrit particulièrement.

Aussi sa joie fut-elle grande, après la victoire, d'entrer dans Metz reconquise, d'y faire entendre les marches françaises et d'effacer ainsi les tristes souvenirs de 1870.

Soldat, il l'était dans l'âme, mais il ne considérait pas la guerre comme un but, et vous vous rappelez sa belle affirmation « au-dessus de la guerre, il y a la paix! »

Aussi, lorsque sous ses coups répétés, l'armée allemande aux abois demanda l'armistice, malgré la certitude de nouveaux et foudroyants succès, n'hésita-t-il pas à l'accepter, soucieux d'arrêter les cruelles hécatombes. De tous les hommages qui lui ont été rendus dans le monde entier, le plus grandiose par sa simplicité et sa spontanéité fut celui de la foule accourue de partout le jour des obsèques. Sur le long parcours, la population s'était massée, du seuil des maisons jusqu'au faite, en rangs si

serrés qu'aucune place n'était libre. Ces milliers et ces milliers d'hommes, tête découverte, sans un cri ni un geste, dans un silence impressionnant, troublé seulement par les pas assourdis des soldats du cortège, assistaient au transport de l'illustre capitaine dans son dernier et glorieux séjour. Ce fut vraiment la manifestation de l'âme attristée de la France.

Et nous, nous conserverons le souvenir du confrère aimable qui, avec sa grande autorité et ses conseils pleins de sagesse, participait à nos travaux avec cette simplicité souriante qui donnait tant de charme à ses entretiens.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a perdu trois de ses membres : Gustave Schlumberger, Charles Victor Langlois et Henri Goelzer, président de l'Académie, ainsi qu'un correspondant, Sir Edward Maunde Thompson.

Gustave Schlumberger, Alsacien d'origine, abandonne la carrière médicale à laquelle on le destinait pour devenir numismate. Il acquiert bientôt une telle maîtrise qu'il réussit à débrouiller le chaos de la sigillographie byzantine : les sceaux, les bagues, les reliques, etc., n'ont plus de secrets pour Schlumberger. Mais bientôt l'historien qui sommeillait en lui se révèle par la publication d'*Un empereur byzantin au X<sup>e</sup> siècle : Nicéphore Phocas*, qui fut admiré non seulement des initiés, mais du grand public, séduit par une présentation très documentée et un style alerte et entraînant. Les trois volumes qu'il publia ensuite sous le titre *l'Épopée byzantine au X<sup>e</sup> siècle* eurent un plein succès et consacrèrent Schlumberger historien

de l'empire byzantin dont l'histoire est si passionnément attachante. « Rien n'est plus captivant, écrit-il, que d'étudier l'existence de cette monarchie formée d'éléments si étrangement divers... se défendant durant mille ans et plus avec une énergie sans pareille, toujours renaissante, contre l'effort infatigable des nations barbares coalisées. »

Mais le numismate n'a pas perdu ses droits et nous voyons Schlumberger s'exercer à déchiffrer les sceaux hittites, les monnaies himyarites du trésor de Sanaa, se reposant de ses fatigants travaux à la loupe par des études historiques toujours très appréciées : la vie de *Renaud de Châtillon*; l'Expédition des *Almugavares ou routiers castillans en Orient*, etc.

Malgré le repos qu'il s'imposait dans ses recherches minutieuses, sa vue s'affaiblit peu à peu et bientôt lui refusa tout service. Il supporta son infirmité avec un grand courage et continua à s'intéresser aux travaux de l'Académie. Les collections qu'il avait réunies avec beaucoup d'art et de science ont fait l'objet de donations importantes qui assurent à Schlumberger notre reconnaissance.

Nous abandonnons l'histoire de Byzance pour aborder l'histoire des Capétiens, avec un guide d'une science impeccable comme Ch.-V. Langlois, enlevé prématurément. Après sa belle étude sur le règne de Philippe le Hardi qui comble une lacune séparant les règnes de Saint Louis et de Philippe le Bel, il fait revivre avec une netteté et une précision rares, les mœurs, les usages, les croyances de la société française au XIII<sup>e</sup> siècle.

Langlois publie en même temps les études se rapportant à la période historique qu'il nous a appris à connaître : *l'Histoire du Parlement de Paris depuis les origines jusqu'en 1314*, *De recuperatione terre Sancte*, traité de politique générale, œuvre d'un publiciste du XIV<sup>e</sup> siècle, longtemps ignoré, que nos modernes législateurs pourraient consulter avec fruit. Il publia aussi des ouvrages didactiques ou des répertoires bibliographiques de la plus haute valeur pédagogique comme les *Archives de l'Histoire de France*, en collaboration avec M. Stein, qui ont fait oublier l'ouvrage d'Henri Bordier, si excellent à son époque, et le *Manuel de Bibliographie historique*, véritable chef-d'œuvre qui a distancé les ouvrages similaires publiés à l'étranger. Les chercheurs sont redevables à Langlois d'un guide très sûr qui leur permet de s'orienter sans peine dans le dédale des documents qu'ils désirent consulter.

Appelé à la Direction des Archives nationales dont il connaissait déjà les richesses, Langlois, par sa vaste érudition et sa prodigieuse puissance de travail, put rapidement mettre en ordre et classer les documents qu'il était impossible de consulter avant lui. Les érudits, les historiens, les littérateurs garderont à Langlois une profonde reconnaissance pour le magnifique instrument de recherches qu'il a organisé à l'Hôtel de Rohan-Soubise.

Avec Henri Goelzer disparaît un éminent latiniste. Après un stage dans l'enseignement secondaire, stage si précieux pour la formation des professeurs du Haut Enseignement, et où s'affirmaient déjà la profondeur et l'étendue de ses connaissances, H. Goelzer est appelé à

l'École Normale supérieure et à la Faculté des Lettres. Il donna bientôt la mesure de son talent par la publication du *Latin de Saint Avit*, évêque de Vienne.

Il était convaincu que l'étude du latin avec Cicéron, Tacite et Virgile était incomplète et que l'influence du catholicisme lui avait fait subir d'heureuses transformations. Mais, successeur d'Othon Riemann, il n'oubliait pas la langue classique et il publia, après plusieurs années d'un travail opiniâtre, la *Grammaire comparée gréco-latine* comprenant la *Syntaxe* et la *Phonétique et étude des formes*.

Lexicographe accompli, il compléta l'œuvre d'Eugène Benoit par la publication du *Nouveau dictionnaire de la Langue latine*, puis, plus tard, publia le *Nouveau dictionnaire français-latin* dont le succès dépassa ses espérances.

C'est surtout au culte de Tacite qu'il s'attacha et le résultat de ses recherches fut la publication des *Histoires* avec les variantes, le *Dialogue des orateurs*, la *Vie d'Agri-cola*, et la *Germanie* qui consacrèrent sa réputation. Aussi fut-il choisi par l'Association Guillaume Budé comme directeur de l'ensemble de ses éditions latines, et, lorsque l'Académie l'appela à la succession de Paul Girard, il accepta de diriger la préparation du dictionnaire destiné à remplacer celui de Du Cange, œuvre considérable à laquelle il était depuis longtemps préparé. Il représenta notre Université aux fêtes du Millénaire de Virgile à Mantoue et y lut une pièce de vers digne du poète latin. Sa grande autorité scientifique, sa fermeté bienveillante et son aimable simplicité lui avaient conquis tous les suffrages à la Présidence de l'Académie, si tristement interrompue.

Sir Edward Maunde Thompson, le doyen des correspondants de l'Académie, était Directeur et principal Bibliothécaire du British Museum. Connu par ses travaux sur la paléographie grecque et latine, il utilisa le premier la phototypie pour la reproduction de précieux ouvrages, notamment le Psautier d'Utrecht.

René Fage, avocat à Tulle, correspondant de l'Académie, d'une rare érudition, a laissé des documents de grande valeur au point de vue archéologique et historique sur le Limousin.

L'Académie des Sciences a été la plus durement éprouvée; elle a perdu quinze de ses membres : cinq membres titulaires : Fernand Vidal, Joseph Boussinesq, Andoyer, Charles Moureu, Léon Lindet, un membre libre, le Maréchal Foch; un membre non résidant, Charles Depéret; un membre associé, sir Ray Lankester et huit correspondants.

Fernand Vidal ouvre la funèbre série. Clinicien réputé et savant de haute valeur, il était convaincu de la nécessité, pour le futur médecin, de la culture des sciences physiques et naturelles et toute son œuvre s'inspire de cette nécessité. Dépister les maladies pendant la période de latence a été l'une de ses préoccupations.

Ses recherches sur le sérodiagnostic appliqué à la fièvre typhoïde, caractérisé par la possibilité, pour le sérum d'un malade, d'agglutiner une émulsion de bacilles typhoïdiques, ont eu un grand succès en fournissant un réactif d'une simplicité remarquable, bientôt étendu au diagnostic des maladies les plus diverses, dysenterie,

choléra, actinomycose, etc., souvent difficiles à reconnaître.

L'importance de ses travaux sur le cytodagnostic n'est pas moindre, car ils ont permis de reconnaître la nature des épanchements des séreuses par l'étude de leurs éléments cellulaires. Il est devenu pour le médecin une méthode d'examen d'une grande précision pour les maladies de la plèvre, des méninges, en neuropathologie et en syphiligraphie.

En 1886, Widal indiquait avec Chantemesse la possibilité de vacciner les animaux contre l'infection typhoïdique, à l'aide de bacilles stérilisés par la chaleur.

La méthode de vaccination put bientôt s'appliquer à l'homme, grâce aux recherches de Wright, et, au début des hostilités, alors qu'on pouvait craindre les invasions redoutables de la fièvre typhoïde, qui auraient pu changer la face du monde, l'armée de terre était vaccinée par le vaccin à l'éther de notre confrère M. Vincent et l'armée de mer par le vaccin chauffé.

Dans le domaine de la pathologie, Widal a réalisé, pour les maladies des reins, de remarquables progrès.

Dissociant au lit de malades atteints du mal de Bright, les symptômes de l'œdème dus à la rétention des chlorures de ceux qui dépendent de la rétention de l'urée et des produits similaires, Widal a pu formuler des traitements efficaces. Dans la chlorurémie, la rétention des chlorures, en rompant l'isotonie des humeurs, détermine la diffusion de l'eau du sang vers les tissus, d'où apparition de l'œdème. A ce trouble d'origine simple, Widal oppose un traitement également simple : la déchlorura-

tion qui amène rapidement la disparition des œdèmes et en empêche le retour. Dans l'azotémie, la rétention des produits azotés : urée, etc., dans les tissus et le sang peut provoquer de graves intoxications, mais elle ne se traduit par aucun phénomène extérieur; seule l'analyse de l'urée dans le sang permet au médecin d'intervenir avant que les limites fixées par Widal, et correspondant à un pronostic grave, ne soient atteintes. La place nous manque pour compléter l'œuvre du maître dont l'autorité était attestée par la foule des étudiants qui se pressaient près de la famille au jour des funérailles.

Notre confrère de Saint-Venant avait été frappé par la simplicité magistrale avec laquelle un jeune savant arrivait sans hypothèse à un résultat où lui-même n'était parvenu qu'avec de grandes difficultés, et par l'emploi d'hypothèses superflues ou contestables. A sa demande de renseignements il lui fut répondu de Gap que l'auteur du mémoire était un jeune homme aussi digne d'affection que d'estime, qu'il n'était étranger à aucune science et, chose remarquable, n'était superficiel en rien. Ce jeune homme, professeur au lycée de Gap, était Joseph Boussinesq, dont les travaux sur l'hydrodynamique et l'hydraulique portent l'empreinte de son génie mathématique.

Il s'attaque d'abord au problème des eaux courantes, considéré jusqu'alors comme une « désespérante énigme », débrouille avec une rare intuition le chaos des phénomènes demeurés irréductibles, soumet le tout à des équations dont il tire des conséquences générales, élégantes, qui

viennent confirmer les recherches des techniciens comme Bazin.

Il complète la théorie des eaux courantes par celle de l'écoulement tourbillonnant et tumultueux dans les lits rectilignes à grande section en régime uniforme ou en régime graduellement varié. C'est dans ces recherches qu'il invente la méthode statistique, si féconde entre ses mains et qui a pris une ampleur insoupçonnée avec l'adoption de la théorie cinétique de la matière.

Rien de ce qui concerne l'écoulement des fluides n'a échappé à son attention : écoulement de l'eau sur un déversoir en mince paroi ; théorie des ondes de surface : houle, clapotis, résistance d'un fluide au mouvement d'un solide ; toutes ces questions reçurent de lui des solutions aussi simples qu'élégantes.

Nous ne pouvons citer tous les travaux de ce confrère génial autant que modeste, sur l'élasticité, sur sa remarquable théorie de la dispersion de la lumière.

Autodidacte, Boussinesq avait acquis des connaissances étendues et ses méditations portaient sur la morale et la philosophie ; il attachait la plus grande importance à son explication de la liberté morale au moyen des solutions singulières des équations différentielles. C'était un des sujets favoris de ses entretiens familiers.

Après Puiseux, la Section d'astronomie a perdu Henri Andoyer qui, au titre de membre du bureau des Longitudes, était chargé de la rédaction de la *Connaissance des Temps* et, grâce à lui, les recueils français d'éphémérides astronomiques sont devenus aussi parfaits qu'on

puisse le désirer. Son œuvre capitale sur la théorie de la Lune, consacrée à la revision de la méthode de Delaunay, a exigé de longues années; par l'emploi de deux méthodes distinctes dont les résultats concordaient entre eux, Andoyer a pu, en rectifiant les erreurs de Delaunay, donner les expressions correctes des inégalités du mouvement de la Lune en tenant compte des éléments les plus importants relatifs au Soleil et à la Lune. Cette œuvre puissante ne pouvait réussir qu'avec le calculateur de premier ordre qu'était Andoyer. Jugeant incomplètes et parfois erronées, les anciennes tables trigonométriques, il entreprit seul et réalisa en quelques années la confection de nouvelles tables pour les logarithmes et pour les valeurs mêmes des signes trigonométriques. Leur publication qui excita l'admiration, constitue pour l'Astronomie un instrument de premier ordre. Professeur incomparable, Andoyer a publié les leçons dans lesquelles il exposait sous une forme originale les idées nouvelles, fruits de ses méditations, leçons qui attiraient de nombreux auditeurs à son cours, maintenant pour toujours désert.

Presque le même jour, la Section de chimie perdait Charles Moureu dont la puissante activité nous promettait encore de belles découvertes.

L'histoire des principes constituants de plusieurs essences végétales, eugénol, safrol, astragol, anethol, dont il établit la constitution par des essais de synthèse, amène Moureu, par l'étude de la pyrocatechine dont ces essences dérivent, à découvrir une nouvelle classe de composés non saturés.

Il découvre ensuite les réactions générales des composés acétyléniques et fait connaître la préparation de nouveaux corps et, parmi eux, les deux sous-azotures de carbone, si étroitement liés au cyanogène.

Abordant le difficile problème de la chimie des alcaloïdes, Moureu fait une étude complète de la spartéine, dont la constitution chimique avait jusqu'alors défié les efforts des chercheurs.

Mais c'est surtout l'étude des gaz rares renfermés dans les sources minérales qui a attiré son attention. Là, tout était à faire. La méthode spectrophotométrique qu'il a établie lui a permis de doser des quantités infinitésimales de ces gaz : 1 millième de millimètre cube de krypton et un demi-millième de millimètre cube de néon.

En possession d'une méthode de dosages précise, il entreprit l'analyse des mélanges gazeux de près de 60 sources minérales en faisant connaître dans toutes la présence des gaz rares à des doses variables. Parmi ceux-ci l'hélium varie dans de larges limites, et certaines sources comme à Maizières (Côte-d'Or) en contiennent jusqu'à 5,92 p. 100. Aussi ces sources sont-elles de véritables gisements d'hélium exploitées industriellement pour la production de ce gaz, employé maintenant au lieu d'hydrogène pour le gonflement des ballons.

Les grisous renferment aussi des gaz rares, et en particulier l'hélium. Moureu a établi que les rapports entre les quantités d'argon, de krypton et de xénon sont constants et il donne une explication ingénieuse de ce fait.

La mesure de la radioactivité d'une vingtaine de sources minérales complète ces mémorables recherches.

Limitées d'abord à l'hydrologie seule, elles ont pris une grande ampleur en raison de leur influence sur la physique du globe et sur l'évolution de la matière.

Nous ne devons pas oublier le rôle important de Moureu pendant la guerre où, après une période de surprise douloureuse, il fallut, avec une pléiade de chimistes, improviser la protection des troupes contre les gaz asphyxiants et organiser de toutes pièces la riposte, qui se fit bientôt rapide et foudroyante.

Avec Barrès et secondant ses efforts, Moureu avait entrepris par la parole et par la plume une active campagne en faveur de la science française pour obtenir les subsides nécessaires à nos laboratoires misérables.

Entraîneur d'hommes, Moureu avait groupé autour de lui de nombreux travailleurs qui continueront l'œuvre du Maître trop tôt disparu.

Les industries agricoles qui ont pris un développement si prodigieux ont perdu leur représentant éminent Léon Lindet, qui s'était spécialisé dans les études se rattachant à l'industrie sucrière, aux fermentations. Les diverses circonstances qui accélèrent ou retardent l'invasion du saccharose ont eu immédiatement des applications pratiques.

On lui doit aussi une intéressante étude, avec M. Aimé Gérard, sur la composition des raisins de divers cépages ainsi que les variations de la nature des hydrates de carbone dans les pommes à cidre. Il a montré que la coloration rouge de la chair des pommes, ainsi que celle du jus qui en provient n'est pas due à une action microbienne. Le premier, il a prévu l'existence des diastases

oxydantes, démontrée quelques années plus tard par notre confrère Gabriel Bertrand.

Avec Charles Depéret, membre non résidant, nous entrons dans le domaine de la paléontologie où il était un maître incontesté.

C'est l'historien des vicissitudes du bassin de la Méditerranée pendant la période tertiaire avec la reconstitution des faunes diverses de vertébrés qui s'y sont succédé.

Les nombreuses fouilles exécutées sous sa direction dans la vallée du Rhône lui ont révélé l'existence d'un très grand nombre de formes parmi lesquelles beaucoup étaient nouvelles; ils constituent la documentation la plus complète que nous possédions. Les découvertes de Charles Depéret sur l'éocène et le miocène sont devenues classiques. Elles lui ont permis de formuler dans l'admirable petit livre : les *Transformations du monde animal*, les résultats imposés par ses observations : création des rameaux phylétiques substitués aux séries linéaires jusqu'alors admises; influence de la spécialisation, de la croissance de taille, des migrations, etc., tous ces résultats préalablement soumis à une sévère critique et basés sur une documentation solide, à la fois anatomique et stratigraphique.

Il a démontré les dangers d'une généralisation hâtive dans l'exposé de la succession des formes. A ce point de vue l'histoire du cheval est un exemple typique.

On croyait à l'existence, en Europe et en Amérique, de deux séries parallèles aboutissant au genre *Equus*. D'après Charles Depéret, si dans le nouveau monde l'évolution du groupe est continue depuis les *Hyracothéridès* de l'Éocène inférieur, il n'en est pas de même en Europe. Il

a montré que si la souche est la même qu'en Amérique, le rameau des *Pachynolopus* s'éteint en Europe; plus tard l'*Anchitherium* apparaît sans laisser de descendance, plus tard encore les *Hipparions* émergent à leur tour sans se perpétuer davantage, et nous arrivons au genre cheval qui émigre en Europe tandis qu'il s'éteint en Amérique. La série des formes discontinues d'Europe représente, d'après Depéret, les mailles rompues et dispersées par l'émigration d'une chaîne qui n'était continue que dans le Nouveau Monde.

La vivante École créée par Depéret auprès du riche Musée renfermant les produits des fouilles continuera l'œuvre dont il a si magistralement posé les assises.

Sir Ray Lankester, associé étranger de l'Académie des Sciences, membre de la Société Royale de Londres, était l'un des plus grands zoologistes de notre époque.

Il se destinait à la paléontologie et a publié une magistrale étude sur ces êtres singuliers des temps dévoniens désignés sous le nom de *Poissons cuirassés*.

Il résolut le premier l'émigme des animaux à chlorophylle tels que certains Infusoires, Hydres et Vers. Il montra, et les recherches ultérieures ont confirmé ses vues, que la chlorophylle n'est pas un produit de leur activité, elle appartient à des algues vivant en commensales. Par suite, ces êtres n'échappent pas à la loi générale de servitude alimentaire des animaux vis-à-vis des végétaux.

S'orientant définitivement vers la zoologie, il a étudié de nombreux problèmes et abouti à des conceptions nouvelles.

Il a établi la phylogénie des arthropodes en partant des Limules et des Trilobites et ruiné la vieille division en Arthropodes terrestres et aquatiques. Chez les Vers, et notamment chez les Vers de terre, il a insisté sur l'importance des néphridies qui devaient fournir la base de toute une belle théorie sur l'origine des Vertébrés. Ses contributions à l'embryogénie des Mollusques ne sont pas moins importantes, à une époque où l'embryogénie naissante n'avait encore fixé, ni ses méthodes, ni ses doctrines.

On lui doit chez les Vertébrés une monographie importante de l'*Amphioxus*, cet être curieux qu'un naturaliste, dans un élan d'enthousiasme de la foi transformiste, appelait le dernier des Mohicans, d'une race éteinte de Vertébrés. Il a montré que les liaisons des Poissons et des Batraciens s'établissent par les formes inférieures, contrairement aux idées préconçues ; que l'Okapi, superbe ruminant découvert au Congo belge, avait une étroite parenté avec l'*Helladotherium*, exhumé par Gaudry du sol de la Grèce et que l'on croyait éteint depuis le Miocène.

Dans tous ces domaines, Ray Lankester a marqué sa forte empreinte. Professeur remarquable dans un collège d'Oxford, Directeur du British Museum, partout il s'est révélé un maître, attirant auprès de lui de nombreux élèves. Amené au transformisme par ses recherches, il aimait les discussions philosophiques basées sur des données scientifiques. On se rappelle sa polémique avec notre confrère Bergson dans laquelle il définit le métaphysicien : « l'homme qui dans une chambre noire cherche un chat noir qui ne s'y trouve pas ».

Les correspondants de l'Académie des Sciences n'ont pas été épargnés davantage, cette année nous en avons perdu huit : Charles Riquier, correspondant pour la Section de géométrie; Louis Trabut et Ulysse Gayon pour la Section d'économie rurale; Georges Lecointe et Roald Amundsen pour la Section de géographie et de navigation; Jules Cornet pour la Section de minéralogie; Auguste Lebeuf pour la Section d'astronomie; W. H. Perkin pour la Section de chimie.

Charles Riquier a limité son activité à un petit nombre de sujets, notamment à la solution générale d'un problème qui s'était posé aux géomètres dès la découverte du calcul intégral et qui n'avait reçu que quelques solutions partielles. Ch. Riquier, avec une patience et une habileté consommées, a élargi le cercle de ces solutions.

L'Afrique du Nord, qui était le grenier de la Rome ancienne, avait perdu sous la domination arabe son importance agricole. Après la conquête de l'Algérie, lorsque l'œuvre de la colonisation commença, tous les efforts se concentrèrent sur le développement des cultures. Louis Trabut, correspondant pour la Section d'économie rurale, fut un des artisans de la rénovation agricole. Chargé par le gouvernement général de l'Algérie des services de botanique, il se mit à l'œuvre; on lui doit la reconstitution et l'extension des oliveraies, l'une des sources de richesse de la colonie; la sélection des figuiers de la Kabylie pour le développement de l'exportation des figues sèches, l'extension de la culture du coton dans la région de Bône et de Philippeville dont les rendements élevés ont fourni un produit aussi estimé que le coton égyptien.

Avec Ulysse Gayon nous rentrons en France dans la région bordelaise, où la lutte contre les maladies de la vigne est particulièrement sévère à cause de la valeur des vins qu'on y produit. Avec Millardet, Gayon a participé à la réalisation des mesures de protection et fait connaître, par ses études sur la vinification, la cause des troubles qui compromettent les récoltes. Il a déterminé pour la première fois les modalités de la pasteurisation des vins en fûts ou en bouteilles, si précieuse pour la conservation des grands vins. Complétée par ses belles recherches sur les maladies des vins, son œuvre restera vivante dans la région bordelaise.

Lieutenant de la *Belgica*, Georges Lecointe fut détaché par le Gouvernement belge dans la marine française. Après avoir servi dans l'escadre de la Méditerranée, il vint séjourner à l'Observatoire de Paris et au Bureau des Longitudes.

Appelé à la direction de l'Observatoire d'Uccle en Belgique, où il se fit connaître par la publication des Annales astronomiques si riches en documents sur les planètes, sur les observations du passage de Mercure, sur les observations au cercle méridien d'étoiles de repère du catalogue photographique international pour la zone de Paris.

Il avait acquis une grande autorité par ses publications sur la physique du globe; observations magnétiques, mesures de la température du sol, etc.

Sa légitime influence dans les congrès lui permettait de défendre et d'appuyer les propositions françaises. La Belgique déplore la perte d'un savant éminent, et nous perdons un grand ami de la France.

C'est encore un Belge, Jules Cornet, correspondant pour la Section de minéralogie, dont nous déplorons la perte. Premier explorateur géologique du Congo belge, il a pu par de courageuses et pénibles expéditions, faire connaître la structure, la composition, les faunes anciennes d'un monde jusqu'alors inconnu. La tectonique de la région de l'Afrique constituée par le Katanga, a été établie d'une manière précise et le pays s'est révélé riche en mines de cuivre, d'étain et de radium.

Avec Auguste Lebeuf, correspondant pour la Section d'astronomie, c'est l'horlogerie française qui est en deuil. Connu d'abord par d'intéressants travaux de mécanique céleste relatifs au développement de la fonction perturbatrice, il devint directeur de l'Observatoire de Besançon, qui comprend dans cette région où l'industrie horlogère est répandue, un service chronométrique. Grâce à Auguste Lebeuf, cette industrie a été perfectionnée et peut maintenant lutter avec succès dans la concurrence des industries similaires de Neuchâtel et de Genève.

W. H. Perkin, Professeur à l'Université d'Oxford, correspondant pour la Section de chimie, se distingua par des travaux hors de pair sur les méthodes de synthèse en chimie organique : matières colorantes, alcaloïdes divers, etc. Ces travaux lui valurent la médaille de la Société Royale de Londres.

Le drame du *Latham 47*, où périrent victimes de leur dévouement, nos compatriotes Guilbaud, de Cuverville,

Brazy, Valette ainsi que Roald Amundsen et Dietrichsen, est encore présent à toutes les mémoires.

Roald Amundsen, correspondant de l'Académie des Sciences pour la Section de géographie et de navigation, fut l'un des plus grands explorateurs polaires contemporains.

Destiné d'abord à la médecine, il subit l'attraction des régions polaires et lorsque Nansen revint à Christiania après la mémorable traversée du Groënland en ski, sa vocation s'affirma impérieuse et impatiente. Après le stage nécessaire pour obtenir le brevet de capitaine au long cours, il devint bientôt un navigateur expérimenté. Parti avec de Gerlache sur la *Belgica*, pour explorer les mers australes, c'est là que, pendant de longues journées d'hivernage, Roald Amundsen se familiarisa avec les nombreux sujets de recherches dans les mers polaires, et c'est là qu'il mûrit le projet de trouver le passage du Nord-Ouest entre l'Atlantique et le Pacifique, projet tenté depuis longtemps sans succès par de hardis explorateurs dont plusieurs payèrent de leur vie la périlleuse entreprise.

Avec l'approbation de Nansen, Amundsen partit le 16 juin 1903, à bord d'un sloop de 47 tonneaux, muni d'un moteur à pétrole, le *Gjøa* et six hommes d'équipage. Il revint au bout de trois ans, ayant réussi à reconnaître le passage du Nord-Ouest et rapportant de nombreuses observations sur les terres voisines du pôle magnétique boréal.

Ce fut un triomphe.

Deux ans plus tard, Amundsen entreprit avec le *Fram*, une nouvelle expédition concertée avec la Société de géographie de Norvège, mais en cours de route, il changea

d'avis et avec l'assentiment enthousiaste de son équipage, décida d'atteindre le pôle austral.

Le succès répondit à ses efforts et le 14 décembre 1911, Amundsen plantait le drapeau norvégien au Pôle Sud et séjournait jusqu'au 17 décembre, devançant de quelques jours le capitaine Scott qui devait, après une cruelle déception, mourir de faim et de froid pendant le retour.

Toutefois, Amundsen n'était pas satisfait, il n'avait pas rempli sa mission. « Depuis mon enfance, écrit-il, le pôle Nord a été l'objet constant de mes rêves : c'est le pôle Sud que je conquiers. »

Aussi le voyons-nous multiplier ses efforts pour atteindre le pôle Nord. Il se propose de se faire porter en dérive avec le *Maud*, le plus près possible du pôle et de là s'élan- cer avec des traîneaux attelés à des chiens esquimaux jusqu'au pôle, suivant la méthode qui lui avait réussi au pôle Sud.

Mais les destins lui sont contraires : à trois reprises le *Maud* se dirige vers le Nord et chaque fois les glaces l'emprisonnent à une trop grande distance du pôle, condamnant Amundsen à des hivernages souvent pénibles. Il renonce à son projet primitif et se propose de survoler le pôle en avion, en partant de la pointe Barrow pour atterrir au cap Columbia.

La malchance continue à le poursuivre, en trois essais infructueux dont le dernier, tragique, laissa Amundsen épuisé, malade, mais non découragé.

A peine remis de ses cruelles épreuves il put, avec le concours de M. Ellsworth, faire l'acquisition d'un petit dirigeable acheté en Italie. Parti du Spitzberg il atterrit

à la pointe Barrow après avoir survolé le pôle Nord. Amundsen avait rempli sa mission et réalisé ce prodige d'être l'Homme qui avait vu les deux pôles.

Victime de son dévouement, le vaillant explorateur disparut avec ses courageux compagnons dans des circonstances qui restent mystérieuses.

Accordons un souvenir ému à ces martyrs de la solidarité humaine.

L'Académie des Beaux-Arts a perdu quatre de ses membres; André Messager, Henri Gervex, Ernest Laurent, Pascal Dagnan-Bouveret et un correspondant, Thomas Hastings.

André Messager, élève de l'École de Niedermeyer, où il trouva Gabriel Fauré, entra comme organiste dans le chœur de l'Église Saint-Sulpice. Après une courte période de tâtonnement, il trouva sa voie et devint musicien de théâtre et ses œuvres principales les *Deux Pigeons*, *Isoline*, la *Basoche*, les *P'tites Michu*, *Véronique*, *Fortunio*, *Béatrice*, etc. portent la marque de sa fantaisie intarissable, de son goût exquis et de la séduction qui en émane.

Comme l'a si bien dit Gabriel Fauré : « Son orchestre est clair, sonore, riche d'inventions heureuses, abondant en sonorités piquantes; vous n'y trouverez jamais ce laisser aller, ces négligences qui ont si souvent compromis la dignité des œuvres de poésie légère. » Messager chanta la joie, l'intelligence, la jeunesse, la fantaisie et comme le dit encore Gabriel Fauré : « Il n'y a pas beaucoup d'exemples dans l'histoire de la Musique, d'une culture aussi complète, d'une science aussi approfondie qui

consiste à appliquer ces qualités à des formes réputées, on ne sait pourquoi, secondaires. »

Après avoir été chef d'orchestre à l'Opéra-Comique, directeur du Covent Garden de Londres, il dirigea l'Opéra et c'est lui qui présida à l'intallation de *l'Or du Rhin*, de *Parsifal*, du *Crépuscule des Dieux*.

Avec Messenger disparaît un grand musicien français.

Henri Gervex était en peinture aussi bien doué que Messenger en musique. Formé à l'École des Maîtres par la fréquentation des musées, en possession des procédés qui lui permettaient d'exprimer ses impressions avec une grande sincérité, Gervex débute en 1873 par des œuvres, la *Baigneuse endormie*, *Satyre et Bacchante*, *Diane et Endymion*, où s'affirment déjà la sûreté de son dessin et le charme de sa couleur et qui rappellent les exemples de son maître Cabanel.

Mais bientôt il s'affranchit de ces réminiscences et présente des œuvres originales et puissantes : *l'Autopsie à l'Hôtel-Dieu*, la *Communion à la Trinité*, et enfin *Rolla* et la *Femme au masque*, qui affirment sa réputation et accroissent sa renommée.

On voit apparaître la série des portraits qui attestent aussi bien la délicatesse du coloris que la finesse des expressions. En même temps, il fait paraître le *Docteur Péan à l'Hôpital Saint-Louis*, la *République française*, *Paquita*, le *Bain* et enfin *Maternité*, l'une de ses œuvres de l'inspiration la plus délicate.

L'art de la décoration ne l'a pas trouvé inférieur à sa tâche, et à côté de ses grandes toiles telles que le *Panorama du Siècle à l'Exposition de 1889*, les décorations qu'on

admire à l'Opéra-Comique, à l'Hôtel de Ville, à la Cour des Comptes et à la Sorbonne, témoignent d'une véritable science de la composition et de la forme, alliée à la richesse de la couleur et à la fermeté d'un dessin impeccable.

Si certaines de ses œuvres s'estompent avec le temps, *Rolla* et la *Maternité*, ainsi que ses panneaux décoratifs perpétueront son souvenir.

Ernest Laurent se fit connaître au sortir de l'École des Beaux-Arts par une *Annonciation* qui lui valut une bourse de voyage. Elle lui permit de parcourir l'Italie. A son retour il concourt pour le Prix de Rome, qu'il remporte avec une œuvre hors de pair, le *Christ guérissant le Paralytique*, dans laquelle s'affirment les qualités de son talent : recherche du mystère et des effets délicats, servie par la science de la composition. C'est à Assise qu'il séjourne, au milieu des sites depuis longtemps réputés et empreints des pieux et artistiques souvenirs de l'École franciscaine. C'est là que se fixe définitivement son caractère d'artiste, et c'est de cette époque que datent les compositions si bien équilibrées où l'expression délicate des formes et des couleurs révèle une douceur et une puissance associées à une émotion toujours élevée.

Ces qualités se retrouvent, dans les nombreux portraits qu'il a laissés où l'élégance de la forme s'associe à un coloris délicat et harmonieux.

Professeur incomparable, attaché aux saines doctrines, il ne s'étonnait pas des tentatives nouvelles : la sûreté de son jugement, son esprit bien ouvert à toutes les

tentatives judicieuses de rénovation lui avaient donné une grande autorité sur la jeunesse, dont il a cherché souvent à dissiper, et avec succès, les préventions contre l'École.

Dagnan-Bouveret débuta par des œuvres franchement réalistes. *Une noce chez le Photographe* où la justesse de l'observation s'alliait à une finesse narquoise qui séduisirent le public; bientôt après *l'Accident*, si vivement discuté, consacrèrent sa réputation.

Mais il abandonna bientôt cette voie pour des œuvres d'un caractère plus austère, d'un sentiment profond et recueilli comme la *Bénédition des époux en Franche Comté* et le *Pain bénit*, dues à une influence ancestrale. Il s'était lié à Bastien Lepage, son aîné et c'est sous son influence qu'il réalisa ses meilleures toiles représentant des scènes bretonnes des Pardons. Nul mieux que lui n'a marqué, par son observation scrupuleuse, le mysticisme de la race, la profondeur et la sincérité de la foi qui anime ses personnages.

Son importante toile de si belle allure, les *Conscrits*, ne reçut pas du public et des critiques l'accueil qu'elle méritait par sa grandeur, sa puissance et sa sincérité. Dagnan-Bouveret en fut affecté et, après un voyage en Italie, abandonna la voie qui lui avait valu de si francs succès pour des œuvres discutées et aujourd'hui oubliées. Il se confina ensuite et définitivement dans le portrait féminin; il était devenu le portraitiste le plus recherché de l'aristocratie parisienne. Les scènes bretonnes des Pardons et surtout les dessins exécutés pour leur composition sont des œuvres dont la valeur grandira avec le temps. Le dernier

geste de ce peintre laborieux est un geste de reconnaissance envers l'Institut : il lui a légué sa fortune.

Thomas Hastings, correspondant de la Section d'architecture, membre de l'American Academy of Arts and Letters, Président de l'Institut des Beaux-Arts, était un architecte de valeur qui laisse des monuments importants : Bibliothèques de New-York, bâtiments administratifs de la Chambre et du Sénat à Washington et de nombreux hôtels particuliers. Il était titulaire de la médaille d'or du Royal Institute of British Architects.

L'Académie des Sciences morales a perdu deux correspondants : Maurice Hauriou et Georges Lyon. Maurice Hauriou, correspondant pour la Section de législation, droit public et jurisprudence, ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université de Toulouse, a laissé une œuvre importante dans les commentaires des décisions contentieuses du Conseil d'État. Ces notes remarquables ont contribué aux progrès du droit administratif en France.

Georges Lyon, ancien recteur de l'Académie de Lille, correspondant pour la Section de philosophie, a publié des ouvrages sur l'histoire et la philosophie anglaises.

Recteur de l'Académie de Lille pendant l'occupation allemande, il défendit les intérêts de l'enseignement avec une grande énergie.

Arrivé au terme de cette trop longue énumération, où je me suis efforcé de faire revivre les œuvres de nos confrères disparus, demandons-nous qui va recueillir cet héritage. Ne va-t-il pas tomber en déshérence ?

Les cruelles hécatombes qui ont anéanti tant de promesses d'avenir autorisaient toutes les craintes, car après la tourmente, parmi ceux qui avaient survécu et ceux qui, trop jeunes pour participer aux combats meurtriers, arrivaient à l'âge d'homme, beaucoup se détournèrent du travail intellectuel en raison des exigences de la vie, devenues difficiles dans un pays appauvri.

L'industrie, le commerce assurant à ces jeunes hommes des avantages immédiats, ont fait le vide dans nos laboratoires. Les raisons de cet abandon sont multiples. C'est d'abord l'état d'indigence de ces laboratoires où, la recherche était devenue impossible ; c'est en outre l'insuffisance des subsides, impuissante à assurer aux travailleurs l'indépendance matérielle nécessaire à la recherche.

La crise des laboratoires semble aujourd'hui conjurée. Les efforts de Barrès, de Moureu et de tant d'autres ont abouti à créer le mouvement d'où est sortie la Journée Pasteur. D'autre part, la taxe d'apprentissage, créée à l'instigation de notre confrère Émile Borel, fournit régulièrement des sommes d'argent qui, ajoutées au produit de la journée Pasteur, ont permis de doter les laboratoires d'un outillage précieux, qui s'accroît sans cesse et nous permet des espérances d'avenir. Mais les travailleurs sont encore trop rares.

Déjà de nombreuses organisations, complétant la Caisse des recherches scientifiques, la fondation Loutreuil, le fonds Bonaparte, la fondation Edmond de Rothschild, ont été créées pour fournir les fonds ou attribuer les missions aux jeunes savants que le culte de la science désintéressée attire auprès de nous. Mais l'effort, partiel et en grande partie privé, demeure insuffisant.

C'est au Gouvernement et au Parlement qu'il appartient de compléter l'œuvre commencée et d'assurer aux savants la vie indépendante, gage des futures découvertes. L'autorité scientifique de la France est en péril. Serons-nous enfin écoutés?

Je m'excuse, mes chers confrères, d'avoir été orfèvre en vous entretenant du sort de nos laboratoires.

La crise dont ils souffrent s'étend à toutes les formes de notre activité, aussi bien dans le domaine littéraire et artistique que dans le domaine scientifique.

Profondément ému du difficile recrutement des artisans de notre production intellectuelle, j'adresse un pressant appel à tous ceux qu'intéressent le maintien et l'extension de l'influence française.

---

# PRIX ET FONDATIONS DE L'INSTITUT

---

## PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY

La Commission a décerné le prix à M. André VAILLANT, pour son ouvrage intitulé : *La langue de Dominko Zlataric, poète ragusain de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.*

Elle a accordé en outre, sur les arrérages de la fondation, une récompense de *mille francs* à Mgr FEGHALI, pour sa *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, et une autre récompense, de *cinq cents francs*, à M. l'abbé LARRASQUET, pour son livre sur *l'Action de l'accent dans l'évolution des consonnes étudiée dans le basque Souletin.*

---

## FONDATIONS DEBROUSSE, GAS ET FORESTIER

(EXERCICE 1929)

L'Institut, dans son assemblée générale du 25 avril 1929, a réparti de la façon suivante, sur le rapport de la Commission spéciale, les arrérages de ces trois fondations :

### I. — ACADÉMIE FRANÇAISE :

Publication du Dictionnaire. . . . .	9 000
Mémoires de Richelieu. . . . .	3 000
<i>Les Châtiments</i> de Victor Hugo. . . . .	3 000
<i>A reporter.</i> . . . .	<u>15 000</u>

	<i>Report.</i> . . . .	13 000	
II. — ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES :			
	Travaux interacadémiques . . . . .	10 500	10 500
III. — ACADEMIE DES SCIENCES :			
	Tables quindécennales des comptes rendus . . . .	9 500	9 500
IV. — ACADEMIE DES BEAUX-ARTS :			
	Publications des dessins de Charles Percier . . . .	5 639	
	Catalogue musical de la Bibliothèque Nationale. . . .	5 000	10 639
V. — ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :			
	Ordonnances des Rois de France de 1547 à 1589 . . . .	5 000	
	Édition de Maine de Biran (vi-vii) . . . . .	4 000	9 000
	Total. . . . .		<hr/> 54 639

# PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY

---

## RAPPORT SUR LE CONCOURS

DE L'ANNÉE 1929

---

La Commission avait annoncé, pour le concours de 1929, qu'elle accorderait le prix à l'ouvrage de PHILOGIE COMPARÉE qui lui en paraîtrait le plus digne parmi ceux qui lui seraient adressés.

La Commission a attribué le prix à M. André VAILLANT, pour son ouvrage intitulé : *La langue de Dominko Zlataric, poète ragusain de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.*

Elle a accordé en outre, sur les arrérages de la fondation, une récompense de *mille francs*, à Mgr FEGHALI, pour sa *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, et une autre récompense de *cinq cents francs*, à M. l'abbé LARASQUET, pour son livre sur *l'Action de l'accent dans l'évolution des consonnes étudiée dans le basque Souletin.*

La Commission décernera, en 1930, le prix au meilleur ouvrage de PHILOGIE COMPARÉE qui lui aura été adressé.

Les manuscrits et les ouvrages imprimés seront admis au concours; ces derniers devront avoir été publiés en 1929.

Ils devront être adressés franco de port (les imprimés en double exemplaire) au Secrétariat de l'Institut, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1930, terme de rigueur.

Les concurrents sont prévenus que les manuscrits envoyés au concours ne sont pas rendus; mais les auteurs peuvent en faire prendre copie.

LES DERNIERS JOURS  
DE  
VALENTINE VISCONTI

DUCHESSÉ D'ORLÉANS

(23 novembre 1407-4 décembre 1408)

PAR

M. ALFRED COVILLE

DÉLÉGUÉ DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

MESSIEURS,

Le 23 novembre 1407, « après couvre-feu », au coin de la rue des Poulies et de la rue Barbette, Louis d'Orléans, frère de Charles VI, qui sortait de l'hôtel de la reine Isabeau, était assailli par une bande armée et restait mort sur le pavé, la tête fracassée, la cervelle répandue sur le sol, le poing gauche coupé. Le lendemain, au service funèbre célébré à l'église des Blancs-Manteaux,

puis au couvent des Célestins, parmi les princes des fleurs de lys, « sur tous autres fist le duc de Bourgoingne manieres de hault dueil. »

Le surlendemain, 25 novembre, au conseil royal, le prévôt de Paris dit que si on le laissait entrer dans les hôtels des princes, il ne tarderait pas à trouver le coupable. Alors le duc de Bourgogne, Jean Sans Peur, qui jusque-là avait feint la plus grande indignation, tira à part le roi de Sicile et le duc de Berri et leur avoua que par « l'introduction du dyable il avoit fait faire cest homicide ». Le 26 novembre au matin, comme les princes étaient réunis à l'hôtel de Nesle, résidence du duc de Berri, Jean Sans Peur voulut assister à leur délibération, le duc de Berri ne le laissa pas entrer. Perdant enfin contenance, avec six de ses hommes, il monta à cheval et, presque d'une traite, gagna Lille.

Voilà ce qu'avec quelques variantes de détail nous font connaître pièces officielles et chroniqueurs. Dans aucun de ces documents, durant ces trois dramatiques journées, il n'est question de la duchesse d'Orléans, Valentine Visconti. L'abbé de Cerisy qui, quelques mois plus tard, demanda éloquemment justice pour la veuve et les enfants d'Orléans, dit seulement que « le vendredi ensuivant », le 25 novembre, en l'hôtel du duc de Berri, « revindrent et approcherent les gens de M<sup>gr</sup> d'Orleans », suppliant « que les princes enqueissent diligemment qui estoit faiseur de cet homicide, et qu'ils eussent madame d'Orleans et ses enfants pour recommandez. » Or, le 23 novembre, jour même de l'assassinat, Valentine Visconti n'était qu'à 22 lieues de Paris, à Château-Thierry; mais, laissant faire

les gens du duc d'Orléans, elle ne parut à Paris que dix-sept jours après.

Il reste bien des obscurités dans ce que nous savons de la duchesse d'Orléans, à partir de 1396, malgré les nombreux documents publiés ou signalés par Miss Graves et M. P. Champion et la copieuse, mais trop sentimentale biographie de M. E. Collas. Comment en particulier expliquer qu'ait tant tardé à intervenir elle-même cette Valentine Visconti, qui a laissé le romantique souvenir du modèle des épouses fidèles et indulgentes, de la veuve inconsolable qui mourut de sa douleur même?

Valentine Visconti avait alors près de trente-sept ans. Sa mère était fille du roi Jean le Bon. Son père, Jean Galéas, seigneur de Milan, était le plus rusé et le plus ambitieux des tyrans italiens de son temps. Son mariage, à seize ans, avec Louis d'Orléans, qui n'en avait pas quinze, avait été une affaire politique et aussi une affaire d'argent. Après trois années de pourparlers et de formalités, il avait été enfin célébré en août 1389, et l'entrée de la jeune duchesse à Paris fut une fête inouïe où, par sa beauté et sa grâce, elle éclipsa la « basse et brunette » reine de France, Isabeau de Bavière. Deux miniatures à peine colorées d'un manuscrit de l'*Apparition de Jean de Meun* par Honoré Bonet représentent Valentine Visconti, mais avec des différences sensibles. On peut définir qu'elle eut le visage assez long, le nez plutôt fort et allongé, de beaux yeux un peu bridés, la bouche petite et ronde, la taille élancée. Elle eut comme devise : *A bon droit!* — *Loyauté passe tout!* — *Plus haut!* Elle apparaît passionnée, fière, mais d'esprit orné, de caractère droit, de sentiments

élevés, et comme dit Eustache Deschamps, elle se maintint « nette et pure ».

Son ménage avait eu d'assez fâcheuses vicissitudes. Au milieu du luxe et des fêtes d'une vie princière, elle fut une féconde mère de famille : elle eut huit enfants, et en 1407 il lui en restait quatre. Le duc d'Orléans fut pour elle un époux charmant et généreux. Mais il était grand coureur et grand dépensier, en même temps que fort dévot, d'ailleurs d'esprit curieux, cultivé, d'une éloquence réputée, rempli enfin de grandes ambitions politiques. C'était en tout cas le moins fidèle des maris, lui qui écrivait à Henry de Lancastre : « Se j'ay aimé et on m'a aimé, ce a faict Amours; je l'en mercie, je m'en répute bien eueux. » Il eut des intrigues peu délicates, qui furent révélées à la duchesse. On contait qu'il s'était fait faire une baguette magique dont il lui suffisait de toucher les femmes pour les rendre à sa merci. Valentine répondit à tant de légèreté en pardonnant et en s'occupant d'un bâtard du duc, le futur Dunois, dont elle disait, avec sa vocation de mère de famille, qu'il lui avait été « emblé ».

On ne sait si la duchesse tenta vraiment de jouer un rôle politique. Froissart, mal disposé à son égard, dit qu'elle était « convoiteuse sur les délices et estas du monde », et encore qu'elle « prenoit volontiers les honneurs ». Elle ne paraît cependant pas s'être ostensiblement mêlée du gouvernement du royaume. Il est probable toutefois qu'elle tenait son père, le duc de Milan, au courant des intrigues de la cour et de celles des princes. Plus tard, pour justifier Jean Sans Peur, Jean Petit raconta que Jean Galéas voulait que sa fille devînt reine de France, qu'elle-

même comptait sur son père pour lui assurer la couronne, n'importe par quel moyen. Ces propos sont restés sans preuves. Mais la situation de la duchesse à la cour devint difficile. La reine Isabeau, nièce de Bernabò Visconti que Jean Galéas avait dépouillé et fait disparaître, jalousait sa belle-sœur et cousine. L'altière duchesse de Bourgogne supportait mal cette Italienne démonstrative et glorieuse. Quand Charles VI eut des accès répétés de folie, alors qu'il ne reconnaissait plus personne, seule Valentine trouvait un accueil gracieux auprès de lui, savait l'apaiser et lui plaire. Aussi racontait-on à la cour et dans Paris que par ses sorcelleries, à son gré, elle tenait le roi dans la démence ou lui rendait la santé. Fut-ce un prétexte, cachant quelque intrigue politique, bourguignonne, bavaroise ou italienne? Un jour d'août 1396, sous prétexte d'aller visiter les domaines d'Orléans, elle dut quitter la cour et resta onze ans sans y reparaître, « dolente et courroucée ». Le duc d'Orléans la défendit peu et paraît même l'avoir poussée à se retirer. Elle mena désormais une vie luxueuse et familiale dans les châteaux et les domaines d'Orléans. Le duc allait souvent la voir; durant son exil, elle donna encore le jour à quatre enfants. Toute cette histoire intime est étrange, mystérieuse. Son mari, qui avait accepté aisément cet exil, le laissa-t-il durer pour garder toute sa liberté à la cour? Fut-ce elle qui, par dignité, par jalousie ou par rancune, n'y voulut point revenir?

En tout cas, à la nouvelle de l'assassinat, sa douleur, si elle parut un peu théâtrale, fut profonde. Le Religieux de Saint-Denis dit qu'elle arrachait ses vêtements et ses

cheveux, qu'elle était secouée de soupirs et de sanglots, qu'elle prenait ses enfants à témoin de son immense chagrin. On s'est plu trop souvent à la représenter comme abîmée dans sa douleur, détachée de tout, ce qu'aurait exprimé la devise fameuse : *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien*. Or cette devise fut celle d'une autre duchesse d'Orléans, Marie de Clèves. L'abbé de Cerisy garde la véritable mesure, lorsque, comparant Valentine à la fille de Caton, il dit : « que sa vie et cette douleur fineroient tout ensemble ». Mais cette douleur, cette fidélité au souvenir n'altéraient pas en elle une grande force de caractère, une remarquable présence d'esprit, un soin très vif et très pratique de sa sécurité, de ses intérêts et surtout de ses enfants.

Pourquoi alors Valentine attendit-elle dix-sept jours pour rentrer à Paris, demander justice au roi et rendre le dernier hommage à celui qu'elle pleurait si fortement ? Deux raisons surtout semblent l'avoir retenue, — car l'extrême rigueur de cet hiver ne put être, dès la fin de novembre, un motif suffisant : elle voulut préparer le départ de ses deux fils aînés pour le château de Blois où ils devaient être en sécurité, et s'assurer par des engagements nouveaux la fidélité des gens du feu duc. Peut-être aussi sa santé fut-elle très ébranlée par ce coup inattendu : affaiblie par huit maternités rapprochées, déjà avant 1407, elle avait eu besoin de soins médicaux particuliers. Enfin, le 10 décembre, elle arriva à Paris avec sa belle-fille, Isabelle de France, et son dernier fils, « accompagnée de haulx seigneurs en estat du plus hault deuil qui devant eux esté veu ». Sa litière, attelée de deux chevaux blancs,

était couverte de noir; elle-même et toutes ses femmes étaient « attournées de noirs atours ». « A grant quantité de gens et de chevaulx », elle vint à l'hôtel Saint-Paul, et « prestement devant le roy se mest à genoulx, faisant très piteuse complainte de la très inhumaine mort de son seigneur et mary ». Charles VI, qui à ce moment avait sa raison, « la baisa en pleurant et la leva », puis déclara qu'il consulterait son conseil. On dut délibérer longuement : ce ne fut que onze jours après, le 21 décembre, que le roi reçut de nouveau la duchesse d'Orléans avec tout son cortège, « tous vestus de noir ». De nouveau aussi, Valentine Visconti, « très fort pleurant », réclama justice. Guillaume Cousinot, un « sieng avocat » au Parlement, développa sa requête. Le chancelier d'Orléans, Pierre l'Orfèvre, qui se tenait entre la duchesse et l'orateur, « disoit audit advocat mot après autre ce qu'elle vouloit qu'il feust divulgué ». Le chancelier de France, aux pieds du roi, répondit qu' « au plus tost qu'il pourroit, en feroit bonne et briefve justice ». Charles VI enfin dit de sa bouche : « A tous soit notoire que le fait qui nous est exposé cy en present nous touche comme de nostre seul frère et le reputons à nous estre fait ». Alors la duchesse, son fils et sa belle-fille « tous ensemble se gecterent aux piez du roy à genolz et en grans pleurs » et le supplièrent qu' « il leur enseigna le jour dedens lequel il feroit bonne justice ». Ce n'était que paroles, et le jour demandé ne fut pas fixé.

Valentine Visconti avait présenté sa requête en grand apparat. Le Religieux de Saint-Denis lui attribue un discours savant et ampoulé qui n'est qu'un exercice ora-

toire. En réalité, elle avait elle-même réglé ce que son avocat devait dire, et son chancelier était chargé de le rappeler à Cousinot et de le lui souffler à l'occasion. C'est bien elle qui dirige cet appel pathétique à la justice du roi. D'ailleurs, elle ne demanda pas seulement justice : elle réclama la garde de ses enfants et la possession de tous les domaines et terres qu'avait tenus le duc d'Orléans. Elle obtint, le 4 janvier 1408, de faire hommage et de prêter serment de fidélité. Elle pensait à l'avenir autant qu'au passé.

Mais déjà commencent les déboires. Avant sa venue le roi avait repris en sa main le comté de Dreux, Château-Thierry, Montargis, d'autres terres encore. Aucune suite précise ne fut donnée à la requête de justice, et on ne trouve qu'un acte du 26 décembre 1407 écartant implicitement de la régence le duc de Bourgogne. Jean Sans Peur s'inquiétait cependant de ce qui se passait à Paris. Il faisait préparer sa justification et réunissait des hommes d'armes. Que pouvait « la veuve desconfortée », comme on disait alors, contre un si puissant prince ? A la Cour, on prenait peur. Dès le milieu de décembre, des négociations commençaient entre les princes et le duc de Bourgogne. Une conférence les réunit à Amiens au milieu de janvier 1408. Valentine Visconti, avec sa décision ordinaire, vit le danger de rester loin de ses deux fils aînés, dans ce Paris où le duc de Bourgogne prétendait rentrer en armes. A la fin du mois, elle s'en retourna hâtivement à Blois.

Jusqu'au 28 août, elle resta éloignée de Paris et de la Cour. A Blois, elle ne s'abandonne pas, elle montre ce

que son caractère et sa volonté avaient de viril. Elle a, parmi les gens du feu duc, des serviteurs dévoués et expérimentés, tels que le chancelier Pierre l'Orfèvre, l'avocat Cousinot, Pierre de Mornay dit Gauluet, gouverneur de l'Orléanais. Secondée par eux, elle fait faire des travaux de défense au château et aux remparts de Blois, approvisionner la ville, garder les portes, augmenter la garnison d'hommes d'armes. Les autres places des domaines d'Orléans sont également mises en état de défense, jusqu'à Luxembourg et en Lombardie. Déjà elle avait fait revenir de Paris les archives ducales. L'administration des domaines a toute sa sollicitude. Elle s'efforce de mettre de l'ordre dans la situation financière fort obérée laissée par le duc et d'acquitter les dettes les plus pressées. MM. Pierre Champion et Collas ont utilisé ou signalé de nombreuses pièces d'archives qui prouvent largement le sang-froid, la prudence en même temps que l'énergique activité de la duchesse.

Pendant ce temps, du 28 février au 5 juillet 1408, Jean Sans Peur s'était tenu à Paris, maître de la capitale et du Gouvernement. C'est au début de ce séjour, le 8 mars, qu'il fit publier en grande cérémonie à l'Hôtel Saint-Paul par le maître en théologie, Jean Petit, son conseiller, le factum qu'on appela : *La justification de M<sup>gr</sup> de Bourgogne*, cette étrange apologie de l'assassinat politique, sous prétexte de tyrannie et de lèse-majesté, cet acte d'accusation du duc d'Orléans, cynique et puéril à la fois, dont la lecture dura quatre heures. Sauf à deux ou trois reprises à propos des manœuvres criminelles attribuées à Louis d'Orléans pour enlever la couronne à Charles VI,

Jean Petit ne mit pas en cause Valentine Visconti, depuis onze ans éloignée de la cour. Mais cette sinistre diatribe eut pour effet d'exciter les haines et d'appeler les représailles. Après l'assassinat, la justification du crime, suivie des lettres royales de rémission en faveur de Jean Sans Peur, devait plus vivement encore soulever les consciences.

Le 5 juillet, le duc de Bourgogne avait quitté Paris allant en grande hâte au secours de son beau-frère, l'évêque de Liège assiégé par ses sujets dans Maëstricht. Après son départ, le parti d'Orléans releva la tête. Il ne s'agissait plus seulement d'obtenir justice, mais de ne pas laisser sans réplique la justification calomnieuse présentée par Jean Petit. La reine et le dauphin, réfugiés à Melun, n'étant rentrés à Paris que le 26 août, Valentine n'y arriva que le 27 ou le 28. Elle avait dû faire fondre et vendre des bijoux pour se mettre en route. Elle entra avec sa belle-fille à heure de vêpres, accompagnée de nombreux seigneurs et hommes d'armes. La duchesse était en une litière couverte de noir « à IIII chevaux couverts de draps noirs, accompagnés de plusieurs chariots noirs pleins de dames et de femmes ». Le 5 septembre, les princes menèrent Valentine devant la reine et le dauphin; elle se jeta à leurs pieds : elle demanda justice, et à la requête des princes obtint de faire réponse à Jean Sans Peur.

Il fallut six jours pour mettre sur pied cette réponse. Le 9 septembre arriva à son tour, l'aîné des fils du feu duc, Charles, le futur poète, escorté de 300 hommes d'armes. Enfin jour fut pris pour le 11 septembre. Ce

jour-là, au Louvre, la séance fut aussi solennelle que celle où, à Saint-Paul, Jean Petit avait pris la parole pour justifier le duc de Bourgogne. Le dauphin tenait la place de Charles VI en habit royal. La reine, les princes des fleurs de lys, de nombreux prélats et seigneurs, le recteur de l'Université étaient présents. Les ducs de Berri et de Bretagne, le comte d'Alençon avaient déjà du reste assisté impassibles à la justification de Jean Sans Peur. La duchesse d'Orléans et son fils parurent, escortés du chancelier d'Orléans, Pierre l'Orfèvre et de l'avocat Cousinot. La parole fut donnée à l'abbé de Cerisy, Thomas, vingt-septième abbé de la vieille abbaye normande. Jean Petit en a fait un portrait peu flatteur : « Et pour che, je peulx dire, sauve la reverence de vous, que ch'est un vieult abbé enfumez, qu'il semble qu'il ne saiche rien par sa manière d'arguer.... Ainsi se monstre becjaune et glorieux cornart. » Quoi qu'en dise Jean Petit, la proposition lue par l'abbé de Cerisy fut très supérieure à la sienne, assez prolix, sans doute, mais pleine de dignité, de chaleur, d'émotion, de force et souple dialectique. « C'est grand pitié, dit l'abbé de Cerisy, une si grande dame estre en telle peine », et cependant il la fait peu intervenir dans son discours. Il discute les théories et les textes de Jean Petit. Il s'efforce de démontrer que le châtement est nécessaire à l'ordre public. Il rappelle les circonstances odieuses de l'assassinat. Pour lui, la justification est plus grand péché encore que le crime : elle est diabolique. Et alors vient la réfutation pressante, précise de toutes les accusations portées contre le frère du roi. Cette longue proposition fut lue littéralement d'après « un livre escript » que l'orateur

avait « à lui baillé en sa main ». Or Jean Petit reproche à l'abbé de Cerisy de n'avoir presque pas fait d'études; nous ne savons pour ainsi dire rien d'autre sur ce personnage que son œuvre montre si savant et si éloquent. L'abbé fut-il vraiment l'auteur de ce texte? Quelque collaboration universitaire n'est-elle pas intervenue? Et comme malgré soi on songe à l'éloquence de Gerson, qui devait poursuivre avec tant de passion les doctrines de Jean Petit.

Mais ce n'est pas dans cette proposition oratoire qu'il faut chercher la pensée et la volonté de Valentine Visconti, c'est dans les requêtes que présenta ensuite en son nom l'avocat Cousinot et que voici : que le duc de Bourgogne, au Louvre, à genoux devant Madame et ses enfants, présent le peuple, demande pardon du crime, que la cérémonie d'expiation soit renouvelée au Palais, à l'Hôtel Saint-Paul, dont lettres royales seront publiées à son de trompe par toutes les bonnes villes; — qu'à l'endroit du crime, à genoux, le duc écoute les Psaumes de la pénitence, baise la terre et demande encore pardon; — que toutes les maisons du duc de Bourgogne à Paris soient rasées et qu'à leur place, comme au lieu de l'assassinat, de hautes croix de pierre soient élevées, avec une inscription rappelant la cause de leur érection; — que la maison « dont issirent les homicides », soit, aux frais du duc de Bourgogne, convertie en chapitre de chanoines à la collation de Madame d'Orléans; — que le duc élève deux chapelles, l'une à Rome, l'autre au Saint-Sépulcre avec assignation de rentes; — qu'il paye un million d'or pour fonder hôpitaux, chapelles, aumônes et autres œuvres de piété; — que ledit duc soit condamné à tenir prison fermée

jusqu'à l'accomplissement de ces requêtes; — puis qu'il soit envoyé outremer en exil perdurable au moins vingt ans, où il demeurera à pleurer et à gémir son péché; — qu'à son retour, il n'approche jamais la veuve et les fils de M<sup>gr</sup> d'Orléans trépassé.

Ces requêtes, pleines de l'âpreté de la douleur et de la vengeance, marquent bien l'état d'esprit de la duchesse, préoccupée non seulement d'obtenir justice, mais d'assurer par des fondations et des prières le salut de l'âme du feu duc, et plus encore d'écartier du pouvoir et de rendre impuissant celui qui pouvait être pour le jeune duc d'Orléans un adversaire implacable. Mais de nouvelles déceptions l'attendaient. Le conseil du roi délibéra : il fut déclaré que le frère du roi était entièrement justifié des accusations portées contre lui. Les lettres de rémission et de sauvegarde accordées à Jean Sans Peur en mars furent révoquées. Il devait être procédé contre lui, disait-on, « en toute rigueur selon les termes de justice »; sommation devait lui être faite de se présenter devant le roi et de renier sa justification. Mais en même temps, on négociait, et quant aux terribles requêtes de la duchesse, on promit une réponse prochaine, qui ne fut jamais donnée. Valentine n'ayant obtenu ainsi que quelques satisfactions apparentes, se retira à Blois. Sa santé commençait-elle déjà à s'altérer gravement? Ou plutôt le duc de Bourgogne devenait plus redoutable que jamais : le 23 septembre à Othée, il taillait en pièces les Liégeois. Au mois d'octobre, il était revenu à Lille, et les enfants d'Orléans pouvaient tout craindre du retour du vainqueur dans ce Paris qui lui était acquis.

Et, en effet, Jean Sans Peur et Jean Petit ne pouvaient rester sous le coup de la riposte de l'abbé de Cerisy et des requêtes de la duchesse d'Orléans, Jean Petit travaillait à une nouvelle justification et s'efforçait de recueillir et de prouver toutes les calomnies que les Bourguignons faisaient courir sur le compte du duc et de la duchesse d'Orléans. Cette œuvre de polémique hautaine, paradoxale, ergoteuse est encore inédite; M. O. Cartellieri en a publié quelques fragments. Les accusations contre la duchesse même y sont renouvelées, précisées, développées. Jean Petit y déclare qu'elle savait plus de mal qu'un singe de trente-sept ans. Valentine avait, à l'en croire, un miroir d'acier qui, par le moyen des diables, lui permettait de voir à une demi-lieue au moins, et elle dit à un Lombard qui était venu la voir à ce sujet : « Dites à M<sup>gr</sup> que ly souviene d'acomplir che qu'il m'a promis et qu'il ne chaut par quelle maniere j'aye la couronne, fors que je l'aye. » Jean Petit attribuait l'exil de la duchesse à une tentative d'empoisonnement du dauphin. Aucune pitié d'ailleurs pour celle qu'il appelait « la déguerpie d'icelui Orlyens ». Si la duchesse est dolente et navrée, c'est qu'elle se sait coupable et complice.

Pendant que se préparaient ces nouvelles accusations et que Jean Sans Peur rentrait à Paris, Valentine Visconti mourait. Ce fut le 4 décembre 1408, le onzième jour après l'anniversaire du crime. Sa santé n'avait pu résister à ses appels dramatiques à la justice du roi et à ses déceptions. Dès le 11 novembre, elle n'avait pu se rendre de Blois à Orléans pour recevoir le roi, la reine et le dauphin, et le cortège royal, qui se rendait à Tours, passa devant Blois

sans s'arrêter. Juvénal de Ursins donne quelques rares détails : « C'estoit grant pitié, dit-il, d'ouïr avant sa mort ses regrets et complaints. » Mère de famille passionnée, « piteusement elle regrettoit ses enfans ». Ainsi mourut-elle « de courroux et de dueil ». Elle fut déposée d'abord à l'église Saint-Sauveur, puis aux Cordeliers de Blois. Le monument qu'elle avait commandé pour le feu duc et pour elle n'était pas commencé, et ce ne fut qu'en 1446, peut-être même qu'en 1504, qu'elle put être ensevelie, comme elle l'avait désiré, aux Célestins de Paris, auprès de son volage époux.

Valentine Visconti disparue, les princes négocièrent aussitôt une réconciliation entre les enfants d'Orléans et Jean Sans Peur. On vit à Chartres, le 9 mars 1409, le jeune duc d'Orléans et ses frères faire leur paix avec le duc de Bourgogne et, à la prière du roi, pardonner à celui qui avait fait massacrer leur père et causé la mort de leur mère. Il est vrai que de là sortirent des guerres inexpiables.

Du côté bourguignon, les haines ne cédèrent pas. Dans sa seconde justification, Jean Petit osait demander au roi « que fut fait decret et decerner que les corps, s'ilz sont encore en estre, et sinon les ossemens des criminels d'Orlyens et sa femme soient deffouiz, deterrez et portez en justice », pour en faire, s'il y a lieu, « execution de justice pugnitive ».

Ainsi la « veuve desconfortée » avait vainement poursuivi le châtement jusqu'à en mourir. Après l'assassinat, comme dit Michelet, elle vécut ce que dura sa robe de deuil. Il est vrai que, par un juste retour, cette couronne

de France que Jean Petit accusait Louis d'Orléans et Valentine Visconti d'avoir voulu arracher à Charles VI par la sorcellerie, l'empoisonnement et la trahison, devait revenir, par le jeu régulier de la succession au trône, à leur petit-fils, Louis II d'Orléans, qui fut Louis XII.

C'est même la seule et fortuite moralité de cette histoire.

# UNE PREMIÈRE AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

PAR

M. ADOLPHE BOSCHOT

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

---

MESSIEURS,

Il y a quelques semaines, les Parisiens qui s'intéressent à la musique ont appris, en revenant de voyage ou de villégiature, deux nouvelles surprenantes. Elles déjouaient les prévisions que l'on peut faire dans le monde des théâtres lyriques; elles menaçaient de bouleverser nos habitudes... Or, ces deux nouvelles vraiment inattendues, les voici : le grand Opéra allait reprendre de grands opéras, et l'Opéra-Comique allait reprendre des opéras-comiques.

Ainsi beaucoup d'amateurs d'aujourd'hui, qui peuvent oublier ou même ignorer l'ancien répertoire, assisteront

bientôt à des reprises qui équivaudront pour eux à des premières. Ils remonteront le cours des années. Essayons aussi, pour quelques instants, de nous rajeunir tous d'un siècle et demi, afin d'assister à une première du XVIII<sup>e</sup> siècle. Grâce aux documents d'alors, et surtout grâce à la « feuille des entrées », tâchons d'imaginer les principaux personnages d'une « chambrée » bien parisienne sous Louis XV. Toutefois, que cet imposant spectacle ne nous fasse pas oublier le modeste compositeur, dont la musique est l'âme de cette fête mondaine (1).

Dans l'histoire de notre ancien Opéra-Comique, où plus d'une œuvre charmante a conservé encore de la jeunesse, la première représentation du *Déserteur*, en 1769, est une date importante. Quant au compositeur, Monsigny, sa bonhomie, son effacement, sa naïve sagesse forment un parfait contraste avec sa gloire soudaine et avec le monde brillant où il occupe un rang subalterne. Nous allons voir une mélancolique destinée le pousser vers un sommet éblouissant, — et puis le laisser redescendre, sans aigreur et même avec bonne grâce, vers un crépuscule d'oubli qu'il accueille comme une sereine délivrance.

Vers 1760, plusieurs pièces heureuses, les *Aveux indiscrets*, le *Maître en droit*, le *Cadi dupé*, venaient de le signaler à l'attention publique. Mais qui est-ce, ce nouveau musicien, dont tout le monde se met à parler?... C'est un homme modeste, timide, réservé, qui a tellement

---

(1) Sur la salle de l'ancien Opéra-Comique, j'ai pu retrouver plus d'un détail grâce à l'érudit et regretté Martial Teneo, naguère archiviste à la Bibliothèque de l'Opéra.

peur de se mettre au premier plan lui-même qu'on ne trouvera guère de traces de son existence. Peu de documents ; presque pas de lettres ; on ne le voit intriguer ni auprès des nouvellistes, ni chez les grands, ni chez les gens de théâtre. Quand ses partitions paraissent, il les signe M\*\*\* ; quand on joue de sa musique chez le roi, il ne fait même pas rectifier son nom, qui est défiguré sur le fastueux livret imprimé pour la cour.

Il était né aux environs de Saint-Omer, en 1729. Ses parents, malgré leur pauvreté, eurent six autres enfants. Si bien que l'aîné, notre futur musicien, fut bientôt utilisé à garder les troupeaux. Un jour, il reçut en cadeau un violon et s'exerça de son mieux. Parfois un carillonneur, s'intéressant à cet enfant docile, lui apprenait un peu de musique.

A dix-neuf ans, Monsigny vient à Paris ; il fait des écritures dans un bureau de finances. Quelques années plus tard, on le trouve chez le duc d'Orléans, employé comme maître d'hôtel : un maître d'hôtel, parmi plusieurs autres.

Il nous faut imaginer ce qu'était alors la maison d'un grand seigneur, et surtout celle d'un prince du sang, petit-fils du Régent. Chez le duc d'Orléans, presque chaque jour, les divertissements se renouvellent. Souvent le prince joue lui-même avec ses comédiens favoris. Partout où il loge, il a son théâtre : dans sa demeure officielle au Palais-Royal, et aussi dans ses petites maisons du faubourg Saint-Martin et du faubourg du Roule, à Villers-Cotterets, au Raincy et autres résidences. Pour alimenter de pièces ce théâtre qui ne chôme pas, il dispose de deux fournisseurs attitrés, qui laisseront un nom, Carmontelle

et Collé. — Dans ce milieu aimable, galant, assoiffé de jouissances et gourmet en jeux d'esprit, le tranquille Monsigny se trouve entraîné vers le théâtre. Il songe au genre musical qui est à sa portée et qui ressemble aux comédies qu'il voit sans cesse : il songe à l'opéra-comique.

Comme apprenti musicien, avait-il des maîtres pour le diriger?... La musique de Monsigny prouve qu'il fut surtout un musicien d'instinct, un autodidacte. Il faut tenir compte pourtant du voisinage de Philidor, l'un des créateurs de l'Opéra-Comique.

Mais voici une influence capitale dans la vie de Monsigny : un auteur dramatique, déjà célèbre, fort actif et poussé par le besoin, prend barre sur lui, le domine, le stimule, et se propose d'en extraire toute la musique qu'il contient : cet impérieux librettiste, c'est Sedaine, l'auteur du *Philosophe sans le savoir*.

La collaboration de Sedaine et de Monsigny commença par un petit acte, presque une courte opérette, sur un sujet tiré d'un conte de La Fontaine : *On ne s'avise jamais de tout*. Le succès fut très vif.

Franchissons quelques années. En 1769, dans les *Mémoires secrets*, à la date du 4 mars, on lit ceci :

« *Le Déserteur*, opéra-comique du sieur Sedaine, dont le sieur Monsigny a fait la musique, annoncé depuis longtemps, mais retardé par les soins et embarras qu'a donnés au musicien la charge de maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, dont ce prince l'a revêtu, doit être enfin joué après-demain. Il y a eu hier une répétition presque aussi brillante que sera la première représentation. M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres y étaient,

et quantité de seigneurs qui ont trouvé cet ouvrage miraculeux. » — Vous le constatez : au XVIII<sup>e</sup> siècle, on connaissait déjà l'art de la réclame...

Dans la société élégante, parmi tout ce qui compte à la cour ou à la ville, quel désir d'assister à la première représentation du *Déserteur* ! Le 6 mars, dès quatre heures de relevée, quel brouhaha dans le quartier du théâtre ! Pressons-nous : le rideau est annoncé pour cinq heures. Plus nous approchons, plus les rues étroites sont encombrées de curieux. La rue Barbette est pleine de carrosses, de fiacres, de chaises à porteurs, de vis-à-vis, de paresseuses, de gondoles, de sabots et autres voitures. Il fait froid. On avance à peine ; toutes les glaces sont levées. Le populaire se presse pour admirer les fourrures, les habits de soie, les manches à trois rangs de dentelles et les coiffures poudrées. Il n'y a plus personne dans les échoppes de savetiers, de fripiers ou d'écrivains publics... Et déjà les ouvreurs de portières, les aboyeurs, les commissionnaires, bondissent au-devant de la pratique. Au coin de la rue Française et de la rue Mauconseil, voici l'ancien hôtel de Bourgogne, où va se donner le spectacle (de nos jours, c'est le n<sup>o</sup> 29 de la rue Étienne-Marcel).

Dans la salle, remise à neuf depuis peu, le luxe tient du prodige. C'est à croire que la richesse, l'or et les pierres de toute la terre sont là. Pourtant, la Du Barry n'y est pas. Mais la favorite royale y règne encore par la mode qu'elle impose. Toutes les femmes dont on parle — dont on parle trop — portent le même chignon lâche, prêt à tomber, dont le coiffeur Lamet, ancien amant de la Du

Barry, s'est fait une spécialité. Ce chignon défaillant est retenu par une longue épingle, que termine un brillant et qu'on appelle « greluchon » (le mot avait aussi un autre sens).

Les robes, dans les loges, font un resplendissement de couleur, où s'épanouit une énorme floraison d'or. Soie jonquille, satin Marly d'un blanc écumeux, gros de Tours de teinte incarnadine, satin égyptien d'un ton émeraude, lampas de bleu Nattier...

Sur ces fonds chatoyants et solides, sur le miroitement des tissus aux larges cassures, quelle fantaisie, quelle débauche d'ornements : fleurs brodées d'or, fleurs peintes au naturel, torsades, guirlandes de feuillage, nœuds de paillons roses, bouquets de plumes... Mais, là-bas, éblouissante, plus blanche qu'un lis, cette robe de velours blanc avec un « corps » rebrodé de paillons et paillettes..., c'est la Duthé, la reine de Cythère (et des princes royaux). Sur elle, sur les autres « demoiselles du bon ton », — sur la belle Sophie Arnould qui trône parmi une cour d'adorateurs dans la loge du comte de Lauraguais, — et aussi sur les femmes de la cour, sur les parvenues de la finance, quel ruissellement de bijoux : épaulettes de brillants, colliers de perles « en esclavage », sardoines jaunes gravées par Barrier, montres en breloques de Romilly, — et aussi, plus modestes, plus « sensibles », des « souvenirs » en émail, avec une peinture en grisaille.

Mais le spectacle ne commence donc pas!... Pourquoi faire attendre?... Il est déjà cinq heures... Impatiemment on regarde le rideau, et on la trouve bien grave, bien grande, cette Muse austère, cette Thalie, couronnée de

lierre, et qui tient un bel écusson bleu, où l'on peut lire : *Castigat ridendo mores...* Heureusement, au-dessous, afin de flatter le goût d'alors pour la nature et même pour les bergeries, une guirlande annonce les projets champêtres de l'Opéra-Comique : *Pastorum carmina ludo*.

Au parterre où l'on se tient debout (car les bancs ou les chaises n'y seront introduits que plus tard), — au parterre, dans le groupe des hommes, on disserte, on discute. Groupe sombre, mais encore fort coloré; très peu de noir, mais des habits bleu céleste, puce, ponceau, chamois; des fracs marron à boutons d'or, et surtout, fort à la mode depuis peu, des étoffes souples à tons changeants.

Enfin, l'orchestre commence l'ouverture. C'est Lejeune qui dirige sa petite troupe ordinaire : dix violons, deux quintes (c'est-à-dire deux altos), deux flûtes, deux hautbois, deux cors, trois violoncelles, deux bassons, deux contrebasses et un timbalier... En général, l'ouverture est peu goûtée. Ce n'est que de la musique; et l'on s'étonne que Monsigny ait voulu faire le symphoniste : qu'il laisse donc cela aux gens de l'Opéra!

Le rideau se lève. Le dialogue de Sedaine, les ariettes de Monsigny, si touchantes, si « naturelles », la voix et le jeu des acteurs séduisent tout l'auditoire. Les acteurs, c'est Caillot, c'est M<sup>me</sup> Laruette. Une fois la toile baissée, on les loue, on les discute, on se redit des anecdotes sur leur compte.

Mais voici un groupe bien bruyant, hommes de lettres, hommes de théâtre, gazetiers, musiciens : Duni, Philidor, Grétry, Collé, Marmontel; voici Chevrier, un satiriste

dont un livre à clef, le *Paris*, court les salons, passé sous le manteau ; voici le chevalier de la Morlière, un pirate des coulisses ; et voici Dorat, le doux, le fade, le tendre idyllique... Et ce gros homme qui péroré longuement, lourdement, doctoralement, pour démontrer que les Français n'auront jamais de musique, c'est le baron Grimm, un Allemand... Mais voici Diderot, avec Greuze ; et tous deux ils reconnaissent dans *le Déserteur* un art apparenté à celui qu'ils prônent : retour à la nature, peinture des mœurs bourgeoises, et non plus les éternelles redites d'allégories fades ou de mythologies fatiguées ;... et voici Joseph Vernet, mélancolique continuateur de Claude Lorrain : il donne le bras, affectueusement, à Moreau le jeune, qui vient d'illustrer *les Grâces*.

Au second acte, le succès se concentre sur l'acteur Clairval. C'est presque une révélation ; on est plus qu'étonné : Clairval, dans le rôle du vieux soldat Montauciel, Clairval n'a pas été commun. Comme il fait des progrès, comme il se dégrasse, cet ancien perruquier... Et combien son rôle a de relief, de verve soldatesque !

Au troisième acte, l'émotion du public est à son comble. Chacun de crier au chef-d'œuvre, à l'œuvre inoubliable, ... et chacun, déjà, de chercher comment il pourrait bien rentrer chez soi. Il est neuf heures. La rue est encombrée. Les aboyeurs n'en finissent pas d'appeler les voitures. Quelques hommes de lettres et philosophes, à pied comme il convient, se dirigent vers le Café des Beaux-Esprits, rue Dauphine ; des couples s'arrêtent dans des rôtisseries pour souper et savourer quelque andouillette

de Troyes, ou une bonne poularde du Périgord, fort décentement arrosée d'un chaud et vermeil Bourgogne, bien dépouillé, et qui ne coûte que quelques sols... Cependant, çà et là, parmi les rues étroites, obscures sous de rares lanternes qui se balancent au bout d'une corde, les carrosses à sept glaces se dispersent, précédés de leurs coureurs en livrée galonnée ; des chaises à porteurs cheminent lentement, guidées par un laquais qui porte une torche. Et dans le théâtre, où vient de naître avec éclat un chef-d'œuvre, — dans le théâtre désert, silencieux et tout noir, les guetteurs de service, fatigués, indifférents, et qui sont aussi des philosophes sans le savoir, achèvent déjà leur ronde, et ils ont fini d'éteindre les dernières chandelles.

*Le Déserteur* avait tout pour plaire à un élégant auditoire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les grands seigneurs aux jabots de dentelles, les dames à paniers affectaient d'aimer la nature et allaient la chercher dans de coquettes bergeries.

Sur la scène, la pièce leur faisait voir des gens du commun et des paysans : vertueux, soumis, honnêtes, avec une âme pomponnée de bons sentiments, ces « enfants de la nature » étaient aussi peu réels que dans un conte moral ou philosophique. — Quant à la partition de Monsigny, naïve, tendre, « sensible », modèle de grâce et de vivacité enjouée, elle mérite d'être placée parmi les plus séduisantes de notre ancien opéra-comique. Au bout d'un siècle, le romantique et frémissant Berlioz l'admirait encore.

Dans la carrière de Monsigny, la première représentation du *Déserteur* marque le point culminant. — Nous

venons d'assister à un éclatant succès mondain; regardons, un instant, comment ce triomphateur, dont l'adolescence fut si modeste, sut finir sa vie avec simplicité.

Après plusieurs œuvres moins heureuses, il cessa bientôt de composer. C'était un sage : il sentit que son cœur ne chantait plus. Quand Sedaine insista pour qu'il fît la musique de *Richard Cœur de Lion*, Monsigny lui rendit le livret, doucement mais fermement, et lui écrivit :

« Je ne puis faire votre pièce; prenez Grétry. »

On aime une telle loyauté, une telle connaissance de soi-même.

Bientôt 89, la Révolution, la Terreur... Pour Monsigny, un état voisin de la misère. Sa vue s'affaiblissait : il était menacé de devenir aveugle. Il se retira faubourg Saint-Martin, hors les murs, derrière la Foire Saint-Laurent, où il avait fait jouer ses premières pièces. Il avait la jouissance d'un petit jardin.

Quand on choisit, en 1795, les membres du nouvel Institut, on l'oublia; quand on fonda le Conservatoire, on l'oublia. Monsigny se résigna, bonnement, simplement. Le théâtre que ses œuvres avaient enrichi, lui servait une modeste pension. Le musicien délaissé, jadis applaudi, attendait la mort, sans la craindre et sans l'appeler. Aucune amertume, aucun regret, quand il songeait aux hommes et à ce qu'on appelle de la gloire; il continuait à aimer la vie, comme une belle chose qui s'éloigne.

Il avait quatre-vingt-quatre ans, lorsque l'Institut, en 1813, l'élut parmi ses membres.

Monsigny ne quittait plus guère sa retraite suburbaine. « Mais l'été, rapportera sa fille, il se promenait encore dans son jardin; il en revenait toujours avec une rose à la main ou à la boutonnière. »

Le 14 janvier 1817, il s'éteignit.

Il était si bon qu'il serait désolé de nous attrister. Il nous demanderait plutôt de l'oublier, afin de nous laisser doucement émouvoir et charmer par sa musique. Je crois bien qu'il rougirait un peu, s'il me voyait étendre à cette musique ce que Voltaire écrivait à Sedaine, pour le remercier du livret du *Déserteur* :

« Monsieur, c'est un grand art que celui de rendre les hommes heureux pendant deux heures. »

---

# CINQUIÈME CENTENAIRE

DE

# JEAN GERSON

PAR

M. LE BARON ERNEST SEILLIÈRE

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

---

MESSIEURS,

On a célébré cette année le cinquième centenaire de Jean Gerson, qui fut pendant de longues années chancelier de l'Université de Paris, à l'une des heures les plus sombres de notre histoire : en outre théologien de marque, orateur illustre de la chaire et écrivain mystique si élevé que nombre de savants lui font honneur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, cette fleur exquise de la dévotion médiévale. Et si une telle attribution paraît à quelques-uns incertaine, il faut se souyenir du mot de Bossuet qui vaut, — pour Gerson, — un brevet de paternité,

dans cette contestation de longue date : « Il est digne de l'avoir écrite ! » — A Paris, sous les voûtes vénérables de Saint-Séverin où il prêcha, dans les Ardennes où se trouvait le village dont il a porté et illustré le nom, sa mémoire a été dignement commémorée. Un mouvement historique est né de cet anniversaire, et, — sans parler des excellents travaux antérieurs de M. Alfred Pereire, — les études de M<sup>me</sup> Pinet, de M. Dacremont, d'autres encore ont évoqué différents aspects de cette attachante figure. Il m'a paru bon que l'Institut de France donnât, lui aussi, un souvenir à cet écrivain de renom qui honora la littérature et la pensée françaises dont nous avons pour mission de maintenir les hautes, les glorieuses traditions.

On sait que Jean Charlier, dit de Gerson, ou plus brièvement Gerson, naquit près de Rethel en 1363, alors que sévissait, depuis des années déjà, cette néfaste guerre de Cent ans dont sa vie, assez longue pourtant, ne devait pas lui permettre de saluer le terme. Sa famille était nombreuse et pieuse : tous les fils furent gens d'église ; des sept filles, une seule se maria, mais devint bientôt veuve et regagna le foyer paternel pour vivre auprès de ses sœurs. Le frère, si haut monté sur l'échelle sociale, ne dédaignera pas de diriger de loin leur conscience, rattaché par sa sollicitude pour ce groupe rustique à sa province natale.

Il arrive à Paris pour y achever ses études théologiques vers la fin du règne de Charles V et il peut s'associer, perdu dans la foule, aux dernières heures brillantes de cette race des Valois qui, pour un demi-siècle, va s'éclipser dans la tourmente des discordes civiles ou de

l'agression étrangère. A Christine de Pisan, exactement sa contemporaine, nous devons la description des fêtes qui se déroulèrent dans notre ville, sous les yeux émerveillés du petit étudiant champenois en 1377. L'Empereur des Romains, Charles IV de Luxembourg, était venu visiter le roi de France, fils de sa sœur, Bonne de Bohême, et ce fut un magnifique cortège qui s'avança pour accueillir le César germanique à moitié chemin de l'abbaye de Saint-Denis, où il avait pris ses quartiers avant son entrée solennelle dans la capitale de son neveu. On le promena sur la Seine dans le yacht royal, — comme nous dirions présentement, — « dans le batel du roi qui était fait et orné comme une belle maison, moult bien peint par dehors et paré dedans ». On lui servit des repas somptueux où l'on vit, parmi d'autres merveilles, un entremets qui représentait « comment le duc Godefroy de Bouillon conquiert Jérusalem » ! — Hélas ! Jean Charlier devait contempler désormais de moins réjouissants spectacles au pied de la montagne Sainte-Genève.

Il est bientôt distingué par ses maîtres pour son application, son savoir et sa piété. Il devient le disciple et le protégé de Pierre d'Ailly, l'un des premiers personnages de son temps, qui ne cessera de l'appuyer pendant la plus grande partie de sa carrière. Il affirme, de façon précoce, ses dons d'orateur sacré, et, comme Bossuet plus tard, se voit fort jeune appelé à prêcher devant la cour de France. Le voici dans la chapelle du roi Charles VI, où les princes se sont réunis pour quelque fête solennelle : le voici tel qu'il s'est peint lui-même sous les traits d'un personnage symbolique à la mode du temps.

Éloquence théologique : personnage qui figure dans sa *Vision sur le roman de la Rose*. Il « se lève en pied, à belle contenance et « manière attempérée ». Il montre grande et digne gravité. Il est rempli de son sujet qu'il a étudié dans les livres, puis médité devant Dieu. Un moment, il tient sa tête inclinée sur sa poitrine « en guise d'un homme pensif », car il se recueille dans un dernier colloque avec le Saint Esprit, hôte de son âme. Puis, sans hâte, il relève le front « meurement et sérieusement » avec autorité et avec suavité tout ensemble. Il tourne alors les yeux vers le monarque qui préside l'assemblée, le roi Charles « moult bel homme » et de douce « physionomie », vers la reine Isabeau « de très-grande manière », vers le duc Louis, si porté vers les choses de l'intelligence et de l'art. Il les fixe de son regard persuasif et parle d'abord « à voix résonnant douce et moyenne ». Puis, son thème se développant, il s'anime, il use des ressources de son organe sonore aux inflexions assouplies, pour donner à son argumentation plus de vigueur et de flamme.

De ce qu'il dit, je donnerai un bref aperçu en me reportant à l'un de ses discours fameux, celui qu'il tint en 1405 au nom de la plus haute puissance morale qui fût alors dans le monde, l'université parisienne. Discours admirable d'intrépidité apostolique, et, — bien que loyalement enfermé entre deux cris de : Vive le roi, *Vivat Rex*, — la plus pénétrante critique de l'insuffisance royale sous le règne désastreux de Charles le Fol. Après avoir évoqué en termes émouvants la grande misère du peuple pillé par les soudards de tous les partis : « Si vous étiez bien unis ensemble, dit-il à ces grands féodaux

qui l'écoutent et dont les conflits d'ambition ont mis le royaume à deux doigts de sa perte, si vous étiez unis, que vous servirait-il d'entretenir tant de gens d'armes au cœur du pays de France? Il est assez riche pour vous nourrir, vous et votre entourage, sans que vous soyez obligés pour cela de tout abattre! » Et s'appuyant sur la grande doctrine morale du jugement dans l'Au-delà : « Hélas, que pourront-ils répondre au jour de la probation, ceux qui ont été cause d'une telle perte de chrétiens? Si Dieu ne les prend en pitié, si Dieu ne leur fait miséricorde, quelles rigueurs ne menacent pas les responsables de telles cruautés! Toi, prince, tu ne fais pas de tels maux, il est vrai, mais tu les souffres. Songe comme Dieu justement te jugera ! »

A trente-deux ans, le fils du paysan rethélois est chancelier de Notre-Dame et de l'Université de Paris, « l'éternel honneur de cette université », a dit de lui Voltaire. C'est son cachet que l'on appose au bas des diplômes doctoraux. Ses débuts ne sont pas sans difficultés toutefois, dans ses hautes fonctions. Le penchant mystique de sa nature, sa connaissance des hommes encore insuffisante peut-être, l'ont d'abord rendu moraliste exigeant vis-à-vis des notables personnages avec qui le mettent en relations ses devoirs d'administrateur : « Allez donc, écrit-il à Pierre d'Ailly, allez donc, vous qui avez charge d'âmes, exercer une critique ou essayer un conseil! On se rit de vous... Voilà que le ciel, dit-on, nous envoie un troisième Caton. Vos prédécesseurs n'étaient pas si difficiles. C'étaient pourtant des hommes sages autant que vous. » Ces rumeurs-là ne se tairont guère tant que les hommes seront hommes.

Plus tard, il résumera sur un ton pathétique les amertumes d'une âme contemplative qui a dû se mêler bon gré mal gré à l'agitation des partis. Cicéronienne est sa période latine, mais plus cicéronien peut-être, l'état d'esprit que révèlent ces plaintes d'un penseur fourvoyé dans le monde brutal de l'action! « Je suis contraint de faire des démarches contre mon inclination par complaisance pour des amis qui, cependant, n'ont pas assez de pouvoir pour me garder contre une faction puissante (celle de Bourgogne). On calomnie tout ce que je fais; on tourne contre moi tout ce que je dis. Je suis contraint de m'opposer à des sollicitations aussi injustes qu'importunes ou de pécher en ne m'y opposant pas: je suis contraint, en suivant le torrent de la coutume, d'avancer des ignorants, des gens perdus de mœurs au préjudice de plus capables. Je suis contraint de suivre la multitude pour faire ce qui me déplaît et ce qui ne m'est pas permis, ou de passer pour un ennemi public. Je suis contraint de me taire sur des dogmes pernicioeux ou de les faire révoquer au péril de ma vie, etc... »

Ce péril, il le courut plus d'une fois; en particulier pendant la triste année 1413, qui vit dans Paris de si grands troubles. Il y avait, a écrit Jouvenel, le chroniqueur de ces misères, il y avait un notable docteur en théologie et de grande réputation nommé maître Jean Gerson, lequel était chanoine de Notre-Dame et curé de Saint-Jean en Grève et qui avait coutume de s'acquitter loyalement de ses devoirs. Et pour ce que, en compagnie où il était, il dut dire que les manières qu'on tenait n'étaient pas bien honnêtes, ni selon Dieu, — et

le disait de bonne amour et affection, — on le voulut prendre. Mais il se mit « ès haultes voûtes » de Notre-Dame. Et fut son hôtel tout pillé et dérobé. — Dans les hautes voûtes de la cathédrale ! Le voilà donc obligé d'adopter quelque temps pour domicile ce séjour aérien, fort poétique assurément, mais peu confortable pour un homme d'église déjà quinquagénaire, qui sera, dans le cours du même siècle, le romantique domaine de Quasimodo.

Il va connaître pourtant une diversion à ses tristesses patriotiques et religieuses. Il est emmené en 1415 au concile de Constance par le cardinal de Cambray, Pierre d'Ailly, qui y va représenter le roi de France : il séjournera plus de trois ans dans la riante ville souabe, aux sept portes et aux treize tours, assise dans son cadre de montagnes, sur son lac aux îles verdoyantes. Il y a là le pape (l'un des papes, plutôt, car ils sont trois à cette heure de schisme); il y a l'empereur Sigismond, trois patriarches, vingt-neuf cardinaux, trente-trois archevêques, environ cent cinquante évêques avec leur suite innombrable, en hommes et en chevaux. Pierre d'Ailly, assisté de Gerson, fut l'âme du concile, qui se montra respectueux de leur science et de leur piété. Je l'ai dit, l'université de Paris était alors le cerveau de la chrétienté sans conteste. — Notre Gerson fut mêlé au procès des hérésiarques agitateurs de la Bohême : il savait quels intérêts très humains se dissimulent volontiers derrière les subtilités de la mystique lorsque celle-ci s'émancipe des cadres traditionnels qui rendent seuls possible la vie en commun des hommes. — Le concile réalisa du moins

la paix de l'Église, il obtint non sans peine le désistement des trois pontifes qui se disaient légitimes détenteurs de la tiare et il élut, sous le nom de Martin V, un noble Romain de sage réputation, Odon Colonna.

L'année 1418, la dernière du séjour de Gerson à Constance, avait affreusement ensanglanté Paris, après que Perrinet Leclerc eut introduit par trahison les Bourguignons dans la ville. Près de deux mille notables furent jetés du haut des tours sur les piques des hommes d'armes. Gerson, exécré par le duc Jean pour sa fidélité au souvenir de Louis d'Orléans, ne pouvait songer à venir reprendre ses fonctions universitaires tant que les amis des Anglais tenaient la capitale française. Il erra quelques mois dans les couvents de la haute Allemagne, puis alla demander l'hospitalité à l'un de ses frères, prieur des Célestins de Lyon. Il ne devait plus quitter cette ville où il vécut les dix dernières années de sa vie dans la retraite et dans la méditation, dévoué surtout à l'instruction des enfants pauvres auxquels il avait toujours montré une particulière sollicitude.

Il écrivit beaucoup alors, poursuivant l'œuvre mystique jadis commencée par lui au bénéfice de ses sœurs. Disciple de saint Bonaventure, le docteur séraphique, — bien que sa carrière rappelle davantage celle de saint Bernard, — il a donné, dans la forme trop allégorique de l'époque, des œuvres d'édification qui conservent beaucoup de charme. Il n'a pas, jugeait Michelet, l'élan pétrarquesque des mystiques italiens, encore moins les fleurs bizarres des Allemands, leurs profondeurs sous des formes puériles, leurs dangereuses mollesses de

cœur, il a plus de sentiment et de raison que d'imagination, cela est bien français.

Son traité de *la Mendicité spirituelle*, en particulier, fut fort goûté de ses contemporains. Sa préoccupation dominante y semble bien avoir été de réagir contre l'orgueil qui naît trop facilement, dans l'esprit humain, de la conviction d'une surnaturelle alliance. Cet orgueil, il l'avait certainement constaté autour de lui chez les hérétiques qu'il combattit sans relâche ; peut-être en avait-il reconnu des germes en lui-même ? Aussi, à l'allégorie de l'âme-épouse dont on avait fait abus sous l'influence des conceptions romanesques de l'époque, il déclare préférer, pour traduire les rapports à établir entre l'homme et Dieu, la comparaison du fidèle au pauvre, au mendiant, au « truand » même.

Ce fils de cultivateur avait, dans son bon sens rustique, peu de penchant pour les visionnaires ; il se méfiait des mouvements religieux que certains exaltés suscitaient sans discrétion dans les masses, car l'enthousiasme des foules lui semblait insuffisamment réglé par la raison. Il condamnait expressément les « battures » publiques des flagellants. « C'est, disait-il, par la méditation des lois morales et divines que l'homme doit se diriger, non par des superstitions ridicules. Qu'il faille renoncer à sa raison, abdiquer sa liberté et rejeter le conseil de la prudence pour suivre l'opinion, ou plutôt le délire de quelques hommes qui s'imaginent, on ne sait pourquoi, avoir lu des merveilles dans les astres ou ailleurs, cela est indigne, absurde, extravagant ! Pourquoi chercher si loin des causes à nos actes, dont le seul libre arbitre suffit

à rendre compte? » — Plus généralement, on a discerné dans son œuvre l'appel à une opportune réforme des abus ecclésiastiques. Peut-être cette réforme eût-elle prévenu celle du siècle suivant, et par les décrets des conciles de Pise ou de Constance, rendu superflu le concile de Trente.

Ainsi averti contre les indiscrets par son tempérament et par son savoir, il n'eut que plus de mérite à discerner l'un des premiers la vertu de Jeanne d'Arc. Celle-ci avait, dès son arrivée près du Dauphin Charles, subi l'examen d'un tribunal ecclésiastique à Poitiers. Son interrogatoire, qui serait pour nous si précieux, est malheureusement perdu. Il fut envoyé et soumis à Gerson, qui gardait grande autorité dans sa retraite lyonnaise. De notre héroïne nationale, il ne connut d'ailleurs que les premiers pas dans sa glorieuse carrière, car il acheva son écrit sur elle six jours après la levée du siège d'Orléans et mourut deux mois plus tard. Son *Opuscule de la glorieuse victoire remportée par une jeune fille* ne peut donc que nous paraître très insuffisamment enthousiaste, savants que nous sommes à bon compte des événements qui ont suivi de près. En théologien et en docteur de Sorbonne, il estime que, sur l'authenticité de l'inspiration chez la Pucelle, il faut s'en rapporter à l'Église et à ses interprètes autorisés : mais il aurait sûrement refusé cette compétence au tribunal de Rouen, qui siégea quelques mois plus tard sous la protection, sous la menace aussi des armes étrangères, — lui que son patriotisme contraignait à l'exil.

Toujours prudent au surplus, il ne veut pas que l'on

s'exalte outre mesure sur les résultats dès lors obtenus contre les Anglais, afin de préparer le sang-froid dont on aurait besoin en cas de revers. De la sorte, il couvre Jeanne par avance contre les griefs qui lui vinrent plus tard du côté des politiques. « D'un premier éclat miraculeux (le succès d'Orléans), il ne suit pas, dit-il, que tout adviendra comme on s'y était attendu. Si par hasard, — Dieu nous en préserve, — l'événement ne s'achevait pas tout aussitôt selon l'espoir de cette Pucelle et le nôtre, il ne faudrait pas en conclure que ce qui est acquis vienne de l'Esprit malin et non pas de Dieu; mais seulement que, en raison de notre ingratitude ou de nos blasphèmes, ou pour toute autre cause, Dieu, dans sa colère et par un juste jugement, quelque cachés qu'en soient les motifs, a pu tromper notre attente. »

Il ne fait aucune difficulté pour saluer de loin la bonne Lorraine, car il juge de son inspiration en conformité avec la saine tradition chrétienne qui n'accorde sa sanction aux mystiques que s'ils sont visiblement les favorisés d'un Dieu essentiellement moral. Il la juge d'après les résultats d'édification déjà obtenus par elle au cours de la mission qu'elle revendique. « On peut, écrit-il, soutenir en toute sûreté et en toute foi le « fait de la Pucelle », car elle ne se montre attachée à aucune vanité, à aucun gain mondain, à aucune haine partielle, à aucune vengeance du passé, à aucune vantardise déplacée. Elle agit toujours afin que chacun travaille, — soit en lui-même, soit extérieurement, en toute douceur, prière, action de grâce et aide au prochain, — à procurer la paix et à délivrer le royaume des mains de nos ennemis.

N'est-ce pas assez pour qu'on puisse espérer la persévérance du succès qui s'attache à son entreprise? »

Nous le quitterons sur cette dernière manifestation de clairvoyance, de bienveillance et de modération, si conforme à son caractère. Quelques semaines plus tard, alors que Jeanne approche de son but avec le Dauphin qu'elle mène « faire son Sacrement » à Reims, Gerson s'éteint presque subitement. La veille encore, le chancelier de l'Université de Paris, devenu par humilité le maître des enfants de chœur en la collégiale lyonnaise de Saint-Paul, avait réuni ses petits écoliers après sa messe et leur avait parlé « pour les attirer doucement à Dieu », comme il recommandait qu'on le fît dans son traité : *Qu'il faut mener à Dieu les petits enfants*. Puis, avant de les quitter, il avait dit comme chaque jour, en les priant de la répéter après lui, son oraison favorite : « O Dieu, notre Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson. » Le lendemain, il expirait sans souffrances. Plus heureux que saint Bernard, — dont il a certains traits, je l'ai dit, — il avait eu le temps de se recueillir au terme d'une carrière longtemps active. Par sa piété, comme par son droit sens des choses de la vie, — ainsi en jugent, après Michelet, tous ceux qui se sont imposé une étude attentive de son œuvre, — il fut bien un mystique français.

---

# LA MORT DE BUCKINGHAM

PAR

M. LE DUC DE LA FORCE

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

MESSIEURS,

Un jour de l'année 1614, on pouvait voir au milieu de la foule élégante qui se pressait aux courses de Cambridge, un tout jeune homme dont le pourpoint noir était fort vieux et quelque peu déchiré. La fierté de sa mine contrastait avec la pauvreté de son costume. Tous les yeux se portaient vers lui. Mais il ne s'étonnait nullement d'attirer les regards : « Enivré de ce double amour-propre » si justement noté par Voltaire dans *l'Essai sur les mœurs*, « il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère ». C'était Georges Villiers, deuxième fils

de Sir Georges Villiers et de sa seconde femme Marie Beaumont, si fameux depuis sous le nom de duc de Buckingham. Qu'il y avait loin, en 1628, de ces humbles débuts à la place éminente que le gentilhomme au pourpoint troué de jadis occupait à présent dans le Royaume, immédiatement au-dessous du roi Charles I<sup>er</sup>! Enfant chéri de la Fortune, « à peine avait-on distingué Georges Villiers en bas, que déjà il brillait en haut ».

Il avait été poussé par une mère tendre et ambitieuse. Rêvant d'en faire un favori, elle l'avait envoyé, dès 1610, à la cour de France, acquérir cette fleur de politesse que l'on ne trouvait qu'au Louvre. Puis, en 1615, dans une fête que les étudiants de Cambridge donnaient en l'honneur de Jacques I<sup>er</sup>, elle avait placé le charmant cavalier de vingt-trois ans sous les yeux du Roi. Mais cette fois, elle avait eu soin de le revêtir du plus seyant des costumes. Elle savait bien, la mère passionnée, que rien n'avait plus de pouvoir sur le cœur de ce prince pédant, laid et mal habillé qu'un beau visage et un bel habit. Avec quel frémissement de joie, elle avait assisté à la vertigineuse ascension de son fils! Vicomte de Villiers, comte, marquis et duc de Buckingham, chevalier de la Jarretière, grand écuyer, gardien des cinq ports, président de la Cour du banc du Roi, grand maître de Westminster, connétable de Windsor, grand amiral d'Angleterre : tout cela en quelques années. Créée elle-même comtesse de Buckingham, elle l'avait vu plus puissant encore en 1625, sous le règne de Charles I<sup>er</sup> que sous celui de Jacques. Le favori avait alors traversé la Manche en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour ramener à

Londres Henriette de France, sœur de Louis XIII, que le duc de Chevreuse venait d'épouser à Paris, au nom du roi de la Grande-Bretagne. Il avait ébloui les Parisiens des vingt-sept habits qu'il avait apportés à l'hôtel de Chevreuse, où il logeait, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Vingt-sept habits complets dont le plus riche était de velours blanc garni de diamants et valait, assurait-on, quatre-vingt-mille livres sterling !

« La beauté extraordinaire de sa figure, nous dit Hume, si joliment traduit par l'auteur de *Manon Lescaut*, les grâces de ses manières, la splendeur de son train, la finesse de son goût dans les fêtes répondirent à la prévention qu'on avait conçue en sa faveur. »

Il regagna bientôt l'Angleterre dans le cortège de la nouvelle reine. Marie de Médicis et Anne d'Autriche accompagnèrent leur fille et belle-sœur jusqu'à Boulogne. A Amiens, l'évêché étant trop petit pour loger trois reines, on avait aménagé une grande maison pour la jeune épouse de Louis XIII. C'est là que Buckingham, amoureux de la reine de France, essaya d'être, comme disait notre regretté confrère Edmond Rostand, « le plus heureux des lords » —.

...Un baiser, c'est si noble, Madame...

La calme soirée d'été touchait à sa fin ; déjà la nuit tombait sur le vaste jardin qui s'étendait au bord de la Somme. Assez peu entourée de ses dames, gardée de loin par son écuyer Putange, qui avait cru devoir s'écarter par respect, Anne d'Autriche se promenait avec Buckingham. Imprudente ou complice, la jeune duchesse de Chevreuse

la suivait avec le comte de Holland, qu'elle aimait éperdûment. C'était Holland qui avait amené Buckingham dans ce jardin, où la Reine se reposait dans un cabinet de verdure. Malgré l'obscurité naissante, le duc avait pu admirer une fois de plus les cheveux châtain-clair de la Reine, ses grands yeux bruns, doux et graves, sa petite bouche vermeille. Cette reine de vingt-trois ans, jamais il ne l'avait trouvée plus désirable. Et lui, le cavalier de trente-trois, elle l'avait trouvé éloquent, elle l'avait trouvé beau et jamais encore elle n'avait compris que « la belle conversation qui s'appelle ordinairement l'honnête galanterie pût être blâmable ». Voici un détour d'allée, une palissade, ils sont seuls quelques secondes... « Le duc était hardi, observe La Rochefoucauld, l'occasion favorable. » Soudain la Reine pousse un cri. L'écuyer est auprès d'elle en un clin d'œil. La Reine lui reproche de l'avoir laissée seule. Buckingham a l'air fort embarrassé. L'écuyer l'arrête, mais bientôt dans l'ombre, grâce à la foule des dames et des courtisans, qui arrivent de tous côtés, le duc s'évade, part à l'anglaise.

La comtesse de Buckingham, mère de l'audacieux, avait certainement connu cette aventure, qui avait été la fable des cours de France et d'Angleterre. Elle avait connu sans nul doute aussi l'histoire des ferrets, faux bruit qui courait les ruelles, que La Rochefoucauld rapporte et qui devait donner naissance, deux siècles plus tard, à l'un des épisodes les plus fameux des *Trois mousquetaires*. Est-il besoin de rappeler les détails de cette histoire? La comtesse de Carlisle, ancienne maîtresse de Buckingham, a remarqué d'un œil jaloux que le duc

affectait de porter des ferrets de diamant qu'elle ne lui connaissait pas et qui ne peuvent lui venir que de la reine de France. La perfide Anglaise s'entretient avec lui et coupe deux des ferrets, puis les envoie au cardinal de Richelieu. Buckingham s'aperçoit du vol le soir même. Il comprend que les ferrets seront bientôt aux mains du ministre de Louis XIII, le Roi averti, la Reine perdue, car elle les tenait du Roi. Le ministre britannique ferme tous les ports d'Angleterre, commande à un orfèvre deux ferrets identiques. Il envoie à la Reine la parure entière avec une lettre explicative, déjouant ainsi la méchanceté de la comtesse de Carlisle.

La comtesse de Buckingham, catholique fervente, était loin d'approuver la conduite de son fils. Cette conduite plaisait encore moins à une autre catholique, Catherine Manners, duchesse de Buckingham, le plus beau parti d'Angleterre, que le favori avait épousée en 1620 et qui tout de suite l'avait adoré. Lorsque Buckingham, en 1627, s'était brouillé avec Richelieu et Louis XIII; lorsqu'il avait pris le commandement de la flotte qui allait secourir La Rochelle, dont le roi de France s'apprêtait à punir la rébellion; lorsque le Parlement anglais, qui refusait les subsides demandés par le favori, l'avait déclaré corrupteur du Roi, traître aux libertés de son pays, ennemi public; les deux femmes lui avaient écrit les lettres les plus clairvoyantes : « J'ai été jusques ici, gémissait l'épouse, une pauvre femme qui n'a pu vous garder à la maison. Mais maintenant je la paraîtrai toujours, si quelque occasion bénie ne vous éloigne pour jamais de la Cour. Il n'est pas de femme plus à plaindre

que je ne suis à cette heure, et tant que vous n'aurez pas quitté cette vie de courtisan que vous avez toujours menée depuis que je vous connais, je me sentirai toujours malheureuse. » — « Le Royaume ne peut suffire à vos dépenses, remontrait la mère, et chacun plie sous le fardeau des contributions publiques. Vous m'avez dit, au moment de votre départ, que vous me quittiez pour faire la paix. Ce n'est pas chercher à faire la paix que de mettre toute la chrétienté en guerre, tout en affirmant que c'est pour le bien de la religion, et de faire de Dieu le complice de ces horribles affaires, aussi éloignées de lui que les ténèbres le sont de la lumière. Il n'y a personne en Angleterre qui ne crie contre vous. Ne croyez pas que je vous parle ainsi par crainte ou par caprice de femme. Je voudrais tant vous voir quitter la voie sanglante où vous vous engagez et qui est, j'en suis sûre, si contraire à vos goûts et à votre nature. Le ciel vous a béni en vous donnant une femme vertueuse, une fille délicieuse et vous aurez, j'espère, un fils, si vous ne détruisez pas votre avenir en poursuivant la route que vous suivez aujourd'hui. »

De si tendres remontrances n'avaient pas empêché Buckingham de s'engager toujours plus avant sur cette route fatale. Battu dans l'île de Ré, il était revenu en Angleterre sur son vaisseau, le *Triumph*, son beau vaisseau, dans lequel, au fond d'une chambre dorée où l'on foulait des tapis de Perse, plusieurs flambeaux étaient allumés devant un portrait d'Anne d'Autriche. Après deux Parlements dissous, le Roi avait été obligé d'en convoquer un troisième. Buckingham, méprisé de

toute l'Angleterre, avait été qualifié en pleine séance d'entrepreneur de la misère publique, et la Chambre des Communes avait supplié le Roi de l'écartier du pouvoir. Mais Charles I<sup>er</sup>, sourd à ses prières, avait dirigé sur La Rochelle une expédition qu'il avait confiée au comte de Denbigh, beau-frère de Buckingham.

Denbigh et les vaisseaux étaient venus, le 18 mai 1628, en face de la digue par laquelle Richelieu barrait la rade de La Rochelle. Denbigh avait vu, il avait été vaincu. La bourse vide et le rouge au front, les Anglais avaient dévoré la honte de cet échec. Cependant le Roi, qui venait de donner son assentiment à la *Pétition des Droits*, cette fameuse « constatation écrite du droit constitutionnel coutumier de l'Angleterre », prorogeait le Parlement au 20 octobre. Il accumulait à Portsmouth de formidables préparatifs, et Buckingham était résolu de conduire lui-même à La Rochelle une expédition décisive.

\*  
\* \*

Ce jour-là (2 septembre 1628), un Anglais, issu d'une ancienne famille du Suffolk, esprit sombre et faible, âme ardente et mélancolique, John Felton, venait d'arriver à Portsmouth. La flotte immense — plus de cent soixante navires — prête à prendre le large, à cingler vers La Rochelle, mouillait dans le port. Felton se souvenait d'avoir fait voile, l'année précédente, à bord d'une autre flotte commandée par le duc de Buckingham. Lieutenant, il avait connu les misères et les déceptions de la campagne de Ré. Il avait été blessé, il avait vu son capitaine frappé

mortellement. C'était même à cause de ce capitaine qu'il était aujourd'hui à Portsmouth. Il avait demandé, plusieurs mois auparavant, à le remplacer. Le duc avait refusé, préféré une de ses créatures, un freluquet de cour. Alors Felton, revenu en Angleterre, d'autant plus exaspéré qu'on lui devait un gros arriéré de solde, avait réclamé en vain les huit livres qui lui étaient dues. L'historien de Buckingham, Philipp Gibbs, a peint sous de vives couleurs le malheureux officier traînant son oisiveté dans les rues de Londres. Felton entrait-il dans quelque chapelle de faubourg, un puritain au verbe enflammé y flétrissait les « péchés d'écarlate » (*scarlet sins*), opprobre de la Cour. S'asseyait-il dans les maisons des bas quartiers de Londres, devant une table chargée de pots de bière, des poètes de taverne couvraient de leurs malédictions le duc, vrai suppôt du diable, montraient sur le front du damné courtisan l'épouvantable reflet de l'enfer.

Quand, au retour de ces courses, Felton se retrouvait dans son galetas, c'était pour lire, à la lueur trouble d'une torche, la sévère remontrance des Communes ou les invectives des ennemis de Buckingham. De sanglants pamphlets, qu'il dévorait avidement, ne lui parlaient que de meurtre, lui criaient aux oreilles que le tyrannicide était le plus sacré des devoirs. Dedans, dehors, le duc, toujours le duc, ce Buckingham qui lui avait volé sa solde!

Sous la dictée de l'idée fixe, Felton avait couvert de son écriture deux feuilles de papier qu'il avait cousues dans la doublure de son chapeau. On pouvait lire sur la

première de ces feuilles : « Je ne veux point que d'autres me louent d'avoir fait ceci, mais qu'ils se blâment plutôt eux-mêmes, car, si Dieu ne leur eût ôté le courage à cause de leurs péchés, il n'eût demeuré si longtemps impuni. John Felton ». Et sur la seconde : « Celui-là est couardement abject à mon opinion et ne mérite point le nom de gentilhomme ni de soldat, qui refuse de sacrifier sa vie pour l'honneur de son Dieu, son Roi et sa patrie. John Felton. »

Puis il avait parcouru le réseau de ruelles sinistres au-dessus desquelles s'élevait la masse sombre de la Tour, il était entré chez un coutelier, qui avait vendu au pauvre obsédé un couteau de dix pence. Le 27 août, il s'était mis en devoir de franchir à pied les soixante-dix milles qui séparent Londres de Portsmouth — comme, dix-huit ans plus tôt, Ravailac, le visionnaire d'Angoulême, avait franchi à pied les cent lieues qui le séparaient du Louvre de Henri IV. Felton, avant de quitter Londres, avait demandé au chapelain d'une petite église de Fleet Street des prières « pour une âme en peine ». Il avait cru sentir l'effet de ces saintes prières, car, tandis qu'il cheminait vers Portsmouth, une voiture le rejoignait parfois, s'arrêtait et lui abrégait le chemin de quelques heures.

Il avait trouvé le port de guerre assombri par un événement lugubre. La veille, Buckingham avait chargé, à la tête de ses cavaliers, des matelots mutinés qui prétendaient arracher à la potence un de leurs camarades. Deux mutins avaient péri dans la bagarre, il y avait eu quelques blessés et Buckingham, toujours suivi de ses gentilshommes, après cette peu glorieuse victoire, avait escorté

le condamné jusqu'au gibet. Felton ignorait que le duc, à la prière de la duchesse, avait voulu gracier ce malheureux et que l'émeute avait rendu la grâce impossible. Le supplice avait accru la haine du fanatique.

Ce 2 septembre, vers neuf heures du matin, il gagna High Street et entra dans une maison où logeait alors le trésorier de l'armée. C'est là qu'étaient descendus le duc et la duchesse de Buckingham. Felton est dans la grande salle, au milieu d'une foule d'officiers et de gentils-hommes; il a dans sa poche son couteau, dont la lame est enveloppée d'un linge; il est debout à l'entrée d'un couloir obscur, que ferme une tapisserie. Ce couloir mène à la chambre où se trouve Buckingham. Le duc va venir dans la grande salle prendre son petit déjeuner, le substantiel *breakfast* des Anglais. En ce moment il s'habille, entouré de ses courtisans, de M. de Soubise et de huguenots français. Que n'endosse-t-il une cotte de mailles sous son pourpoint, ainsi que le lui conseillait, il y a trois semaines, Sir Clement Throgmorton? Inutile de le lui recommander ce matin : n'a-t-il pas répondu l'autre jour à Sir Clement : « Ce serait une piètre défense contre la fureur populaire et, pour ce qui est de l'attaque d'un homme seul, je n'estime point ma vie en danger : il n'y a plus d'âmes romaines. » Tout à l'heure, il gourmandait la duchesse en larmes, qui le conjurait d'avoir soin de sa vie. Il l'a remerciée de son importunité amoureuse, mais il est brave, imprudent et léger... Felton attend.

Buckingham, dans la chambre où il achève sa toilette, annonce qu'il vient d'apprendre la levée du siège de La

Rochelle. Le départ de la flotte n'est donc plus urgent, il ne sera sans doute plus nécessaire. Qu'on se hâte de servir le *breakfast*. Buckingham veut monter dans son carrosse en sortant de table, porter lui-même la bonne nouvelle à Southwick, où le Roi est l'hôte de Sir Daniel Norton, à cinq milles de Portsmouth. Aussitôt, protestations indignées de M. de Soubise et des huguenots français : la nouvelle est certainement inexacte, c'est un faux bruit répandu par les agents de M. le Cardinal. Les Anglais, témoins de cette scène, ignorent le français pour la plupart, ils se demandent quel est ce tumulte. Felton, qui en perçoit la vague rumeur, se le demande aussi. Mais un bruit de pas retentit ; la tapisserie s'écarte. Buckingham paraît, suivi de sa cour. Il se penche vers un colonel de petite taille, qui lui parle à l'oreille. Felton, la main droite dans sa poche, tire soudain son couteau, bondit et, allongeant le bras par-dessus l'épaule du colonel, plonge la lame jusqu'au manche dans la poitrine du duc : « Le scélérat m'a tué », dit Buckingham haletant. Sa main se porte convulsivement à sa blessure, rencontre le manche du couteau, arrache l'arme. Flot de sang. Buckingham vacille, fait quelques pas, et lourdement s'écroule sur une table. Il est mort.

Coup si rapide que nul ne l'a vu. Les spectateurs s'imaginent que l'assassin est un de ces Français qui semblaient parler si rudement au duc. Cependant, quelqu'un a ramassé le chapeau de Felton, trouvé les papiers cousus dans la doublure, et, tandis que l'on entend crier : « Le Français ! Le Français ! Où est le scélérat ? Où est le boucher ? », Felton, qui s'était glissé jusqu'à la cuisine,

s'avance nu-tête sur le seuil, l'épée au poing : « C'est moi, dit-il, me voici. » On l'arrête.

A la rumeur effroyable qui monte de la grande salle, une porte s'est ouverte dans la galerie du premier étage ; Lady Anglesey, belle-sœur du duc de Buckingham, montre au-dessus de l'escalier son visage bouleversé par l'épouvante, puis elle court chercher la duchesse, qui apparaît à son tour en robe de nuit, et apercevant le corps de son époux inondé de sang, remplit la maison de cris, de sanglots et de gémissements.

Charles I<sup>er</sup> pleura ; Felton fut pendu ; La Rochelle fut prise. Le duc de Buckingham repose aujourd'hui, depuis trois siècles, sous un monument fastueux de la chapelle Henri VII, à l'abbaye de Westminster. L'épitaphe composée par l'inconsolable duchesse, qui se remaria peu de temps après, avec Lord Antrim, célèbre l'époux infidèle et adoré. Elle chante les dons du corps et de l'esprit, la bonté, la générosité, la grâce incomparable. Pieux hommage de l'amour au ministre incapable et charmant, dont Richelieu disait qu'il était également dangereux aux peuples, aux rois et aux maris.

